



## SOMMAIRE

	Pages
Point 9 de l'ordre du jour :	
Débat général ( <i>suite</i> ) :	
Discours de M. Macovescu (Roumanie) .....	221
Discours de M. Chiao (Chine) .....	227
Discours de M. Mladenov (Bulgarie) .....	234

**Président : M. Gaston THORN**  
(Luxembourg).

## POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

Discussion générale (*suite*)

1. M. MACOVESCU (Roumanie) : Monsieur le Président, votre présence au fauteuil présidentiel en cette année qui marque le trentième anniversaire de la fondation de l'Organisation des Nations Unies constitue un symbole des réalités politiques internationales d'aujourd'hui. En tant que représentant d'un Etat qui, du point de vue de ses dimensions géographiques se situe parmi les petits pays, vous apportez dans ce forum de toutes les nations, la ténacité et la dignité d'un peuple qui, bien que pas très nombreux, a su, au fil des siècles, faire valoir avec succès sa volonté de vivre libre et indépendant.

2. Vos qualités bien connues d'homme politique et de diplomate, dont vous avez fait preuve en maintes circonstances et que mon gouvernement et moi-même avons plus d'une fois appréciées au cours des événements qui ont jalonné le développement des relations entre la Roumanie et le Luxembourg, sont une garantie pour que nos travaux soient, comme le souhaitent nos peuples, couronnés de succès.

3. Je tiens à apporter, cette année aussi, mes hommages au Secrétaire général, M. Kurt Waldheim. Au cours de l'année qui s'est écoulée depuis la session précédente, il a continué à déployer une activité complexe, afin que notre organisation puisse vraiment jouer le rôle qui lui a été confié par les Etats dans la solution des problèmes internationaux. Ses initiatives et les actions qu'il a entreprises justifient pleinement l'estime et la confiance que nous lui avons témoignées en l'élisant à cette haute magistrature.

4. La présente session de l'Assemblée générale a lieu trois décennies après que se furent éteintes les flammes de la seconde guerre mondiale dans lesquelles fut forgée aussi l'Organisation des Nations Unies. Pendant ce laps de temps, le monde a connu maintes transformations et de profonds changements révolutionnaires, sociaux et nationaux. Loin de s'arrêter au repère 1945, la vie internationale a connu un déroulement tumultueux par la volonté des peuples du

monde entier, affranchis du spectre noir du fascisme, de se forger une vie digne, libre et prospère.

5. Le triomphe de la lutte révolutionnaire dans l'après-guerre et le début de l'édification du socialisme dans toute une série de pays d'Europe, d'Asie, et d'Amérique ont transformé le socialisme en une grande force économique et politique mondiale. Les pays socialistes exercent, de nos jours, une influence toujours plus forte sur le développement social contemporain et sur le cours de la vie internationale dans son ensemble. De nouveaux Etats choisissent de s'engager dans la voie socialiste de développement.

6. Des dizaines d'Etats ont accédé à l'indépendance et, après s'être libérés de la domination étrangère, se trouvent à présent résolument engagés dans la lutte visant à assurer leur développement économique, social et national, à l'abri de toute dépendance. Il y a quelques jours seulement, notre organisation accueillait dans ses rangs trois nouveaux Etats, savoir la République populaire du Mozambique, la République du Cap-Vert et la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe. Je saisis cette occasion pour adresser, au nom du Gouvernement et du peuple roumains, un chaleureux salut de bienvenue, au sein de l'Organisation des Nations Unies, aux gouvernements et aux peuples de ces pays et pour leur faire part de notre désir de développer avec eux les meilleures relations d'amitié et de coopération.

7. Parallèlement aux processus révolutionnaires que nous évoquons tout à l'heure, le monde connaît à présent l'une des plus profondes révolutions scientifiques et technologiques de son histoire. La science, la technique et la culture se développent d'une façon impétueuse. L'homme pénètre toujours plus profondément dans les secrets de la nature et en devient le maître.

8. Tous ces phénomènes n'ont pas été sans exercer une influence considérable sur la vie internationale. L'élément qualitativement nouveau consiste dans le fait que les rapports de subordination sont devenus prérimés, que les peuples sont bien décidés d'être les maîtres de leurs destinées et de leurs richesses nationales, de mettre un terme à la vieille politique d'inégalité, de domination et de diktat, et de se développer dans un climat de paix, de sécurité et de collaboration. Les événements de cette dernière l'ont démontré de la façon la plus péremptoire.

9. Les victoires historiques remportées par les peuples vietnamien, cambodgien et laotien contre l'intervention étrangère confirment, une fois de plus, une vérité historique. Elles témoignent que lorsqu'un peuple est décidé à défendre au prix des plus grands sacrifices son indépendance et sa souveraineté, sa dignité et son entité nationale, il n'y a pas de force au monde qui puisse lui barrer la route vers la victoire totale de sa juste cause.

10. Les réévaluations politiques, le processus de désagrégation des pactes et des groupements militaires du Sud-Est asiatique sont autant d'affirmations de la tendance des peuples à agir de façon indépendante sur la scène internationale, en s'inspirant de leurs intérêts fondamentaux et en se dégageant des tutelles extérieures.

11. En Europe, le peuple portugais a liquidé la dictature fasciste et s'est engagé dans la voie du développement démocratique de son pays. Cela a créé, en même temps, des conditions meilleures pour que les peuples des territoires africains se trouvant sous la domination portugaise puissent accéder à l'indépendance.

12. Sur le continent latino-américain, des mutations se sont produites dont l'expression, sur le plan extérieur, consiste dans l'option toujours plus évidente de nombreux pays de promouvoir des relations nouvelles, fondées sur le droit qu'a chaque peuple d'établir en toute liberté ses orientations de politique intérieure et étrangère, d'être entièrement maître de ses richesses nationales et de les utiliser au profit de son propre développement. Cette option a également trouvé son expression dans le rejet de la vieille politique de discrimination pratiquée à l'égard de Cuba socialiste. Il y a là une nouvelle reconnaissance du fait qu'en fin de compte rien et personne ne peut empêcher un peuple de choisir le système qui lui convient et de suivre la voie de développement social et politique qu'il estime correspondre le mieux à ses aspirations et à ses intérêts.

13. Où que nous jetions nos regards sur la carte du monde, nous voyons les peuples faire échec par leur lutte à la politique impérialiste de force et de diktat. Sur tous les continents, des forces sociales d'une puissance et d'une ampleur sans précédent se dressent pour l'instauration dans la vie internationale de relations nouvelles, démocratiques et équitables.

14. Les Etats petits et moyens, les pays en développement, les pays non alignés, jouent à présent un rôle toujours plus important dans la transformation révolutionnaire du monde et dans la lutte pour le progrès. Ces pays ont la vocation de contribuer à bâtir un monde meilleur et plus juste, car ils ont été, eux-mêmes, obligés de livrer de longs et durs combats pour prendre leur propre sort entre leurs mains. Les réalités historiques mêmes font que ces pays sont attachés à la politique nouvelle d'indépendance et d'équité, qu'ils se dressent contre la politique et les pratiques impérialistes, colonialistes et néo-colonialistes en vue de l'instauration de relations nouvelles entre les Etats et d'un nouvel ordre politique et économique capable d'assurer le libre développement de chaque nation.

15. Le peuple roumain nourrit des sentiments de compréhension et de sympathie et manifeste une solidarité active à l'égard des efforts déployés par les Etats qui se sont engagés dans la voie du développement indépendant. Cette attitude s'étaye aussi sur le fait que la Roumanie socialiste, étant elle-même un pays en développement, est appelée à résoudre de nombreux problèmes communs ou semblables à ceux qui se posent à d'autres pays de cette catégorie.

16. C'est la raison de la présence de la Roumanie à la Conférence des ministres des affaires étrangères

des pays non alignés, qui a tenu ses assises à Lima. A notre avis, la participation de tel ou tel pays aux réunions des pays non alignés ne doit pas être considérée à la lumière de son appartenance aux groupements militaires et politiques, mais par rapport à la politique étrangère de chaque pays, à la contribution de celui-ci au rapprochement des nations, au renforcement des processus positifs d'entente et de détente internationales.

17. C'est aussi la raison de la participation active de la Roumanie au sein du groupe des pays en développement, le groupe des 77, y compris à la récente septième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux problèmes du développement et de la coopération économique internationale. Nous estimons, pour notre part, que les résultats de cette session sont positifs, celle-ci ayant, dans un certain sens, marqué un moment nouveau puisqu'on est parvenu à dépasser le stade des confrontations et des prises de position contradictoires des pays industriellement avancés et des pays en développement et d'entamer un dialogue. Il est important que le progrès réalisé soit mis à profit et poursuivi par la mise en œuvre des mesures prévues dans la résolution adoptée par consensus. On devrait y ajouter de nouvelles mesures visant à liquider l'état de choses actuel en vertu duquel une bonne partie de l'humanité ne jouit même pas de conditions de vie élémentaires.

18. La Roumanie est résolument favorable à la mise sur pied d'un nouvel ordre économique mondial, permettant d'aboutir à l'éradication du sous-développement, à une relative législation du niveau de développement de toutes les nations et d'ouvrir la voie vers le bien-être et le bonheur de tous les peuples du monde. A notre sens, la détente ne peut pas coexister avec l'état de sous-développement. On ne saurait parler d'une détente et d'une paix réelle tant que le monde restera divisé en riches et pauvres. Nous estimons que la détente, la paix et la sécurité internationale sont liées à l'instauration d'un nouvel ordre économique et au développement de toutes les nations.

19. Ainsi que le soulignait le Président de la République, Nicolae Ceaușescu :

“La Roumanie, qui se trouve engagée dans une vaste œuvre sociale destinée à assurer le développement des forces de production et de la richesse nationale, l'épanouissement de la science, des arts et de la culture et, sur cette base, l'élévation du niveau de vie matériel et spirituel du peuple tout entier, déploie en même temps avec esprit de suite une activité internationale énergique visant à favoriser la promotion des principes nouveaux et démocratiques dans les relations entre les Etats, ainsi que le développement d'une coopération multiforme entre nations et l'instauration d'un nouvel ordre économique et politique dans le monde. Notre pays est décidé à amplifier, à l'avenir aussi, sa collaboration avec tous les Etats du monde, sans distinction de système social, de participer, de la manière la plus active à la vie internationale et d'apporter sa contribution à la solution, dans l'esprit de la paix et du progrès, de tous les problèmes économiques et politiques contemporains, à la consolidation et à la continuation du processus de détente qui se dessine aujourd'hui dans le monde”.

20. Les grands changements intervenus dans la vie internationale contemporaine, l'affirmation de la volonté des peuples d'être pleinement maîtres de leurs destinées, ont aussi rendu possible le déroulement, avec des résultats positifs, de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. La conclusion heureuse des travaux de la Conférence — moment d'une portée historique dans la vie politique du continent européen — révèle un esprit nouveau dans les relations internationales et jette les fondements d'un ample et profond processus d'édification de la sécurité en Europe, avec des implications favorables pour le monde entier.

21. La République socialiste de Roumanie et le président Nicolae Ceaușescu ont participé aux efforts réclamés par la collocation, la préparation et le déroulement de la Conférence et ont déployé une activité permanente en vue de l'élaboration de documents aussi clairs et engageants que possible, de l'affirmation de concepts et de principes nouveaux dans la vie internationale, et de la promotion de modalités et de procédures démocratiques appelées à consacrer l'égalité entre les Etats. Nous avons la satisfaction de constater que ces efforts, conjugués avec ceux des autres Etats, se sont avérés fructueux. Grâce à un travail laborieux, déployé sur des bases nouvelles et démocratiques, dans un esprit d'égalité des droits, de réceptivité et d'estime réciproque, il a été possible de parvenir à des résultats généralement acceptables qui ont trouvé leur expression dans l'Acte final signé à Helsinki le 1<sup>er</sup> août 1975 par les chefs d'Etat et de gouvernement participant à la Conférence.

22. Ce grand forum européen a été l'expression du désir ardent qu'éprouvent les peuples d'Europe d'inaugurer une ère nouvelle dans la vie politique du continent, d'instaurer un climat d'entente et une coopération féconde entre toutes les nations, fondés sur la pleine égalité des droits, sur le respect de l'indépendance et de la souveraineté nationales, sur la non-ingérence dans les affaires intérieures, sur la réciprocité des avantages et sur le non-recours à la force et à la menace de s'en servir dans les rapports entre les Etats.

23. Pour nous, ces principes ne sont pas des concepts abstraits, mais le cadre juridique de certaines réalités concrètes. Ils sont les seuls à pouvoir offrir aujourd'hui aux Etats la possibilité d'œuvrer pacifiquement en commun. A moins d'en assurer le respect, il est impossible de concevoir un monde meilleur et plus juste dans lequel chaque peuple puisse jouir des bienfaits de la civilisation contemporaine et où personne ne soit obligé de vivre dans la sujétion ou l'insécurité.

24. Il est essentiel à présent de traduire résolument dans les faits les principes et les normes insérés dans l'Acte final. Eu égard aux intérêts de tous les peuples européens et à la cause de la paix, il est nécessaire que la moindre transgression des principes et des normes adoptés en commun soit considérée comme un manque de bonne volonté et comme une action susceptible de mettre en danger la sécurité, la collaboration et la paix en Europe.

25. Nous apprécions les accords auxquels on est parvenu en ce qui concerne le développement des relations économiques, scientifiques et technologiques, l'intensification des échanges culturels et la

réalisation d'une meilleure information par la voie de la presse et par d'autres moyens, le développement des contacts humains et la solution des problèmes humanitaires. L'application pratique de tout ce qui a été convenu à cet égard servira, sans nul doute, le rapprochement et l'amitié entre les peuples.

26. Ne nous leurrions pas et ne nourrissons pas l'illusion que par la conclusion de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, nous aurons complètement répondu au désir et au souci de paix et de sécurité de nos peuples. L'étape d'Helsinki ne représente nullement la fin du processus d'édification de la sécurité en Europe. Elle constitue plutôt une prémisse et une base de départ pour de nouveaux et amples efforts à accomplir dans un esprit de suite, en vue de résoudre effectivement les problèmes complexes qui se trouvent en suspens et de construire en Europe unie, fondée sur des nations indépendantes, animées d'un esprit de collaboration pacifique et égales en droits, quel que soit leur système social ou leur étendue territoriale.

27. Lorsque nous parlons de la nécessité de poursuivre et d'intensifier les efforts tendant à édifier la sécurité européenne, nous pensons avant tout à l'extraordinaire concentration de forces militaires et d'armements, y compris les armements nucléaires, que l'Europe connaît à présent. Il ne saurait y avoir de paix et de sécurité réelle et durable en Europe sans que soient entreprises des mesures résolues de désarmement et, en premier lieu, de désarmement nucléaire. Nous ne pouvons concevoir une Europe de la confiance et de la coopération pacifique édifiée à l'ombre des armes nucléaires. Autant dire que les aspects politiques et militaires de la sécurité sont inséparables.

28. De ce point de vue, les mesures inscrites dans l'Acte final sont importantes, certes, mais limitées et insuffisantes. Elles doivent être complétées par des mesures énergiques de désarmement, par des actions résolues de la part de tous les Etats visant à la liquidation des bases militaires, au retrait en deçà de leurs frontières nationales de l'armement nucléaire et des troupes étrangères situés sur le territoire d'autres Etats, à la réduction des armées nationales, des armements et des dépenses militaires. Le renforcement de la confiance et de la collaboration doit aboutir au démantèlement des blocs militaires opposés, et à la liquidation simultanée de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et du Traité de Varsovie, qui ne sont pas et ne peuvent pas être éternels, mais qui représentent le produit de certaines circonstances historiques que nous souhaitons dépassées.

29. Nous avons, en tant que représentants de nos gouvernements, la responsabilité envers nos peuples, envers les peuples du monde entier, de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que soient créées les conditions requises pour une paix réelle et le progrès de l'humanité. Nous ne pourrions vraiment réaliser cet objectif ni en Europe, ni dans le monde en général, sans mettre en œuvre une politique effective de désarmement.

30. Nous constatons avec une profonde inquiétude que la course aux armements a pris, ces dernières années, des proportions sans précédent. Alors que l'on discute chaque année le problème du désarmement au sein de l'ONU, de la Conférence du Comité de désarmement à Genève et dans d'autres forums

internationaux, la course aux armements gagne en ampleur, engloutit d'énormes ressources matérielles et humaines, et mobilise un vaste potentiel de recherches scientifiques et de production. La course aux armements dans le domaine technologique s'intensifie. Les dépenses militaires n'ont cessé de s'accroître pour avoisiner, en 1974, le chiffre exorbitant de 300 milliards de dollars. Il ne fait point de doute que l'intensification des armements, l'accumulation de nouvelles armes de destruction massive et l'augmentation des dépenses militaires ont des conséquences particulièrement graves pour la vie économique et sociale des nations et pour la paix et la sécurité de tous les peuples.

31. En dépit des efforts déployés par nombre d'Etats, dont la Roumanie, la situation des négociations sur le désarmement demeure critique, les résultats pratiques de celles-ci étant insignifiants. Les accords réalisés jusqu'à ce jour ne sont pas significatifs, ils ne constituent nullement des mesures effectives de désarmement, ils s'attaquent à des problèmes marginaux et non pas aux problèmes réels et prioritaires dont dépend l'arrêt effectif des armements, et tout particulièrement des armements nucléaires.

32. Un tournant décisif dans la manière d'aborder les problèmes du désarmement est à la fois nécessaire et urgent. Il est grand temps de passer des mots et des discussions stériles aux faits, à l'adoption de mesures pratiques. A cet effet, nous estimons qu'il est nécessaire de se mettre d'accord sur un programme de mesures destiné à mobiliser la volonté politique de tous les Etats en faveur d'un désarmement authentique et à offrir une perspective et une conception cohérente aux négociations et aux efforts entrepris dans ce domaine.

33. A l'instar d'autres pays, la Roumanie estime que le désarmement nucléaire doit faire l'objet de la plus haute priorité. A l'ordre du jour de cette session figurent beaucoup de propositions concernant l'adoption de mesures de désarmement nucléaire. La Roumanie fera connaître ses points de vue sur ces propositions au cours des débats. Nous devons toutefois dire que nous sommes inquiets de constater que les préoccupations visant à mettre hors la loi les armes nucléaires ont diminué. Plus de cinq ans se sont écoulés depuis l'entrée en vigueur du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires [*résolution 2373 (XXII), annexe*], et force nous est de constater qu'il s'est produit en fait une prolifération des armes atomiques. Si l'on souhaite que le danger d'une guerre thermonucléaire soit vraiment écarté, il est nécessaire de procéder sans plus tarder et résolument à l'interdiction de l'emploi des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive, à l'arrêt de la production d'armements nucléaires, au retrait des armements atomiques des territoires d'autres Etats, et sans doute à la destruction de tous les arsenaux nucléaires. Aussi longtemps que de tels pas ne seront pas entrepris et que des garanties de sécurité adéquates ne seront pas fournies, aucun Etat ne pourra être empêché de prendre les mesures qu'il estime nécessaires pour sa défense, y compris de produire des armes nucléaires.

34. Un premier pas dans la direction du désarmement serait réalisé si les Etats possesseurs d'armes nucléaires assumaient l'engagement de ne pas utiliser ou menacer d'utiliser, en quelque circonstance que ce

soit, les armes atomiques contre les Etats qui ont renoncé à l'option de se procurer ou de produire de telles armes.

35. Etroitement liée à la non-utilisation des armes nucléaires se trouve la mise à l'abri de l'incidence de ces armes de certaines zones situées dans différentes parties du monde, accompagnée de garanties appropriées de la part des puissances dotées d'armes nucléaires. La Roumanie a, pour sa part, appuyé tous les efforts visant à créer de pareilles zones ou régions, y compris dans les Balkans, avec la conviction que de telles mesures contribuent à limiter le danger nucléaire.

36. Certes, les mesures de désarmement nucléaire ne devront limiter en aucune sorte l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Au contraire, il est nécessaire d'assurer à tous les Etats, le droit et la possibilité, dépourvus de toute restriction, de bénéficier pleinement des conquêtes de la science nucléaire pour leur développement pacifique, dans le cadre d'un système à créer sur une base d'égalité et sans discrimination.

37. Des tâches et des responsabilités particulières incombent à l'Organisation des Nations Unies qui, en tant que forum à vocation universelle, doit s'attacher à canaliser les énergies et les efforts des Etats vers l'adoption de mesures de désarmement réelles et effectives, à diriger et contrôler les négociations qui ont lieu dans toutes les instances de désarmement. Une session extraordinaire de l'Assemblée générale qui aurait pour but de débattre de façon approfondie la situation dans le domaine des armements et les principes qui régissent le désarmement, et de formuler des recommandations en vue de la conclusion de certains accords, serait d'une utilité réelle.

38. Tous ces problèmes revêtent une importance particulière et sont d'une brûlante actualité. Ils concernent dans une égale mesure tous les peuples, grands ou petits. Aussi, est-il nécessaire que l'opinion publique internationale soit informée sur l'activité que l'on déploie dans le domaine du désarmement. En effet, le désarmement concerne directement les peuples mêmes, et ceux-ci ont le droit de savoir ce que l'on entreprend à cet égard, afin de pouvoir exprimer leur opinion sur les mesures qui s'avèrent nécessaires.

39. Ce sont là autant de raisons valables qui déterminent le Gouvernement roumain à attacher une importance accrue aux débats de la présente session consacrés au désarmement et à présenter en temps opportun sa position.

40. La consolidation du nouveau cours vers la détente dans la vie internationale, comme résultat de la lutte des peuples, se trouve liée à la liquidation des foyers de conflits et de tensions qui persistent encore dans différentes régions du monde, à l'abstention de confrontations armées et au règlement des problèmes litigieux par des voies politiques.

41. Nous sommes particulièrement préoccupés par le maintien de la tension au Moyen-Orient, qui constitue un danger permanent non seulement pour la paix dans cette zone, mais aussi pour la paix du monde entier. Le Gouvernement roumain a toujours été en faveur d'une solution politique de la situation au Moyen-Orient et a déployé des efforts continus pour contribuer à une telle solution.

42. Nous avons salué les accords réalisés en 1974 au sujet du dégagement dans le Sinaï et les hauteurs de Golan. Nous apprécions aussi de façon positive le récent accord égypto-israélien sur le dégagement des forces militaires dans le Sinaï. Nous y voyons une continuation de l'accord antérieur qui peut ouvrir la voie à d'autres pas vers la solution complète du conflit. Nous estimons que des efforts nouveaux et soutenus sont nécessaires pour aboutir à une telle solution au Sinaï aussi bien qu'au Golan et en Cisjordanie. Nous réaffirmons notre conviction qu'il n'y aura point de paix au Moyen-Orient aussi longtemps qu'Israël n'aura pas retiré ses troupes des territoires arabes occupés à la suite de la guerre de 1967, que le problème palestinien ne sera pas résolu par la garantie des droits légitimes de celui-ci, y compris la constitution d'un Etat palestinien indépendant, et que ne sera pas reconnu le droit à l'existence, à l'intégrité territoriale, à la souveraineté et à l'indépendance de tous les Etats de la zone.

43. Dans une région assez proche — à Chypre — une situation tendue persiste, ce qui nous cause une profonde préoccupation. Nous sommes intéressés de façon vitale à ce que la paix soit là aussi instaurée le plus vite possible, à ce que le conflit soit réglé par la voie des négociations sur la base du respect de l'intégrité, de la souveraineté et de l'indépendance de l'Etat chypriote et en assurant la coopération pacifique entre les deux communautés de l'île.

44. Dans les conditions actuelles, des efforts redoublés sont nécessaires de la part de tous les Etats directement impliqués dans des conflits, ainsi que de la part d'autres Etats et de l'opinion publique internationale, en vue d'obtenir des progrès dans la solution de ces conflits par la voie des négociations et d'éliminer tous les foyers de tension qui mettent en danger la paix et la sécurité des peuples.

45. Une obligation de premier ordre échoit aussi à cet égard à l'Organisation des Nations Unies, qui doit agir avec une efficacité accrue pour promouvoir la collaboration et la bonne entente entre nations, contre tout acte de méconnaissance du droit international et d'ingérence dans les affaires d'autres peuples et pour éliminer de la vie internationale les sources de conflits.

46. Comme on le sait, le Gouvernement roumain a constamment accordé une attention particulière aux activités de l'Organisation des Nations Unies et aux possibilités de celle-ci de contribuer à l'édification d'un monde plus juste et meilleur. L'évolution vers l'universalité de l'ONU pour y réunir tous les Etats, évolution que nous avons saluée et que nous souhaitons voir aller jusqu'au bout, coïncide avec une prise de conscience toujours plus nette du fait que la solution des problèmes du monde contemporain, au bénéfice de la paix et de la collaboration, exige la participation active de tous les Etats, ce qui constitue un autre aspect de l'universalité. Or c'est précisément l'Organisation des Nations Unies qui offre le cadre le plus adéquat à cet effet.

47. Je voudrais réaffirmer, à cette occasion aussi, l'appui ferme que le Gouvernement roumain a accordé aux demandes d'admission à l'ONU présentées par la République démocratique du Viet Nam et la République du Sud Viet Nam. Nous exprimons l'espoir que, conformément à la résolution récemment adoptée par l'Assemblée générale [résolution 3266 (XXX)], sur

l'initiative d'un grand nombre de pays parmi lesquels la Roumanie, le Conseil de sécurité procédera au réexamen immédiat et dans un esprit favorable des demandes formulées par les deux pays.

48. Ainsi que le soulignait le Président de la République socialiste de Roumanie, Nicolae Ceaușescu :

“Il est nécessaire que l'Organisation des Nations Unies et les autres organismes internationaux jouent un rôle toujours plus important dans la solution des problèmes complexes de la vie internationale contemporaine. En partant des réalités du monde actuel et des mutations intervenues dans le rapport mondial des forces, ces organismes doivent assurer une large participation de tous les peuples à la solution des problèmes internationaux, à la lutte pour la sécurité et la paix, pour l'affirmation des principes du droit international dans les relations entre Etats.”

49. Au cours de son existence, l'Organisation des Nations Unies a inscrit à son actif une série de réalisations et de contributions positives au développement de l'entente et de la collaboration entre Etats. C'est par le truchement des Nations Unies qu'une forte impulsion a été donnée au processus de codification des normes et des principes du droit international contemporain, à la promotion de la légalité, de la justice et de l'équité dans les rapports entre les Etats. Ces dernières années notamment, on a eu plus souvent recours aux mécanismes dont l'ONU dispose pour le règlement pacifique des différends, aux moyens et à l'autorité de celle-ci, ce qui n'a pas manqué d'avoir des effets favorables sur l'évolution de certaines situations de tension et de conflit. C'est sous les auspices de l'ONU également que la communauté internationale s'est attaquée aux différents aspects du problème cardinal du développement et a abouti à la cristallisation d'un concept généralement accepté concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international. C'est par l'entremise de l'ONU qu'un réel appui a été donné au processus de liquidation du colonialisme, que la légitimité de la lutte de libération nationale a été consacrée et que la reconnaissance internationale fut conférée aux mouvements de libération. Cependant, ni nos efforts ni ceux de l'Organisation ne devront se relâcher jusqu'à ce que le colonialisme et le racisme, qui persistent encore en Afrique, et particulièrement en Namibie, au Zimbabwe et en Afrique du Sud, n'aient pas été complètement liquidés.

50. Tout en évoquant ces réalisations, il y a lieu de dire aussi qu'à l'égard de certains problèmes importants et de certains conflits qui sont apparus dans les relations internationales de l'après-guerre, l'Organisation des Nations Unies a adopté des décisions injustes qui ont porté préjudice à son prestige et ont eu des répercussions négatives sur la vie internationale. Les conséquences d'une décision de ce genre figurent aujourd'hui encore comme sujet de débat à l'ordre du jour de l'Assemblée générale. Je me réfère au fait que l'Organisation des Nations Unies reste encore impliquée en Corée, anachronisme dont notre organisation doit se débarrasser le plus vite possible. Le Gouvernement roumain estime qu'il est du devoir de l'Organisation des Nations Unies de contribuer à stimuler les processus positifs amorcés par suite des initiatives politiques et des efforts persévérants de la

République populaire démocratique de Corée. Aussi sommes-nous d'avis qu'il faut dissoudre sans tarder le Commandement de l'ONU et mettre un terme à la présence de toutes les troupes étrangères qui se trouvent en Corée du Sud sous le couvert des Nations Unies. Des conditions favorables seraient ainsi créées pour transformer l'armistice en une paix durable en Corée et pour accélérer la réunification indépendante et pacifique de la Corée.

51. Il y a lieu de mentionner aussi que certaines stipulations de la Charte et nombre de résolutions adoptées dans le cadre de l'ONU sont restées lettre morte. En dépit des attributions qui lui ont été conférées par la Charte, l'ONU n'a pas pu prévenir une série de conflits, d'effusions de sang et de guerres et, dans plus d'un cas, en raison de circonstances à la fois objectives et subjectives, elle n'est nullement intervenue. Au fil des années, le système de travail de l'ONU est devenu plutôt lourd, l'Organisation s'est créé un appareil compliqué, où les superpositions et les doubles emplois ne manquent pas, ce qui l'empêche d'examiner promptement et efficacement les problèmes les plus urgents de la communauté internationale. L'Organisation se voit souvent et à juste titre critiquée pour le fait qu'on y parle trop au lieu de concentrer ses efforts vers l'adoption de solutions concrètes et efficaces.

52. Il nous faut reconnaître que l'Organisation des Nations Unies n'a pas progressé au rythme des grands changements qui ont eu lieu dans le monde, qu'elle ne se situe pas encore au niveau de ce que nos peuples en attendent et — pourquoi ne pas le dire ? — au niveau des nécessités imposées par le dynamisme des mutations intervenues dans la vie internationale. Le fait est que les Nations Unies n'exercent pas encore une influence déterminante dans les relations internationales.

53. C'est en tenant compte précisément de ces constatations, des transformations intervenues dans le monde, de la complexité et de l'interdépendance des phénomènes contemporains qui font de la coopération multiforme entre les Etats une condition essentielle pour le progrès de l'humanité, que le Gouvernement roumain a pris en 1972 l'initiative de proposer l'inscription à l'ordre du jour d'une question consacrée spécialement au raffermissement du rôle de l'ONU dans la vie internationale. Les débats qui ont eu lieu au sujet de cette question, ainsi que les résolutions adoptées par consensus, fruit de la coopération d'un grand nombre d'Etats, ont démontré la nécessité et la possibilité de transformer les Nations Unies en une Organisation vigoureuse, capable d'appuyer du poids de son autorité l'indépendance et la souveraineté des Etats, le droit de chaque peuple à disposer de son propre sort et d'apporter une contribution accrue, à la consolidation de la paix et de la sécurité.

54. A cette fin, nous sommes d'avis que l'Organisation doit œuvrer résolument pour asseoir les rapports entre Etats sur des bases nouvelles et, forte de ses réalisations dans le processus d'édification d'un nouveau système de normes et de principes appelés à régir les relations internationales, faire accéder ce processus à un échelon supérieur. C'est ce qui pourrait être réalisé par l'élaboration d'un code de conduite de caractère universel, où seraient insérés les droits et devoirs fondamentaux des Etats. Un pareil code,

accompagné d'un engagement solennellement assumé par chaque Etat de respecter scrupuleusement et sans réserve les normes et les principes en question, constituerait un heureux complément de la Charte des Nations Unies et aurait une importance inestimable pour la cause de la paix, de la coopération et de la sécurité internationales.

55. C'est dans le même esprit que nous considérons que des mesures politiques et d'organisation devraient être prises au sein des Nations Unies pour faire en sorte qu'elles puissent jouer un rôle actif et avoir des initiatives visant à prévenir et apaiser les états conflictuels, à régler par des voies pacifiques les différends entre les Etats et, en général, à aborder efficacement, avec la participation de tous les Etats, les problèmes urgents concernant le sous-développement et l'instauration d'un nouvel ordre économique international, le désarmement et la liquidation sans délai des résidus du colonialisme et du racisme.

56. Le renforcement de l'Organisation des Nations Unies réclame aussi des mesures visant à accroître les attributions et les compétences de l'Assemblée générale, qui en est l'organe principal le plus représentatif, notamment en ce qui concerne les problèmes de la paix et de la sécurité internationales. Il y aurait également intérêt à consacrer des procédures et des mécanismes de travail démocratiques, à suivre de plus près la mise en œuvre des résolutions adoptées, à créer la possibilité d'une large participation, sur un pied d'égalité, de tous les Etats Membres à toutes les activités de l'Organisation, à abolir les dispositions surannées et anachroniques, et à adapter le fonctionnement de l'Organisation aux conditions du monde où nous vivons.

57. Le Gouvernement roumain estime que le processus amorcé en vue d'améliorer le fonctionnement de l'Organisation et d'assurer l'adaptation de celle-ci aux exigences des nouvelles réalités de la vie internationale doit être poursuivi avec vigueur, en unissant tous les efforts déployés à cette fin au sein de l'ONU. Le Gouvernement roumain entend présenter au cours de l'actuelle session sa position à cet égard et contribuer activement à ces efforts. Je suis habilité à déclarer que la Roumanie entend œuvrer résolument, en étroite coopération avec les autres Etats Membres, pour le développement et le renforcement du rôle des Nations Unies dans la vie internationale, afin que l'activité de l'Organisation devienne plus efficace et qu'elle contribue de façon plus substantielle à la solution des problèmes qui préoccupent le monde entier.

58. Il y a 30 ans, l'humanité, à peine sortie de la conflagration la plus meurtrière et la plus destructrice de valeurs matérielles et spirituelles de son histoire, dirigeait ses espoirs vers l'Organisation des Nations Unies pour que la guerre ne se répète plus jamais et que soient instaurées la paix et la coopération.

59. Jusqu'à présent, il n'y a plus eu de guerre mondiale, mais les prémisses de son éclatement n'ont pas encore été éliminées. Jusqu'à présent, les peuples ont fait la preuve de pouvoir coopérer entre eux, mais une coopération véritable et durable n'a pas encore été mise en place. L'humanité peut donc et se doit de dépasser cette phase critique. Mettons tout en œuvre pour réaliser, au cours des années qui viennent, au cours de ce quart de siècle qui nous sépare de la fin du xx<sup>e</sup> siècle, ce que les générations passées nous

ont légué comme un idéal sacré, ce que les générations présentes exigent instamment et ce que l'avenir impose comme une nécessité : la paix et la coopération entre les peuples.

60. M. CHIAO (Chine) [*interprétation du chinois*] : Depuis la vingt-neuvième session de l'Assemblée générale, des changements profonds sont intervenus dans la situation internationale. La grave crise économique capitaliste ronge une grande partie du globe. Les diverses contradictions fondamentales du monde s'exacerbent toujours davantage. La tendance des peuples du monde à la révolution s'accroît avec vigueur. Les peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine vont vaillamment de l'avant et ont remporté une série de victoires grandioses dans la lutte contre le colonialisme, l'impérialisme et les velléités d'hégémonie. D'autre part, la rivalité des deux superpuissances en vue de l'hégémonie mondiale se fait chaque jour plus acharnée. Le monde entier se trouve au milieu de bouleversements plus grands encore; il n'est point tranquille. Le verbiage sur la détente ne saurait dissimuler la réalité rigoureuse. Le danger de guerre grandit sensiblement.

61. Il convient de souligner tout d'abord que la grande victoire obtenue par les trois peuples indochinois a ébranlé le monde. Les peuples cambodgien et vietnamien ont triomphé complètement de l'impérialisme américain et ses laquais; ce qui a apporté une contribution de poids à la lutte anti-impérialiste des peuples de partout, et un puissant encouragement à tous les peuples et nations opprimés. Leur victoire est un brillant exemple montrant qu'un pays faible est à même de vaincre un pays fort, et un petit pays, de vaincre un grand pays.

62. Les peuples d'Asie s'opposent énergiquement à l'ingérence et à la mainmise des superpuissances, de même qu'à la tentative d'un Etat quelconque de s'assurer l'hégémonie dans quelque partie de l'Asie que ce soit. La position des pays du Sud-Est asiatique demandant à devenir une zone de paix, de liberté et de neutralité, à l'abri de l'intervention des puissances étrangères sous n'importe quelle forme et par n'importe quel moyen, a été reconnue et respectée par un nombre croissant de pays. La lutte menée par les peuples de l'Asie méridionale contre l'expansionnisme et la politique d'hégémonie a connu un nouveau développement. En Asie de l'Ouest, les pays concernés, se dégagant de l'influence extérieure, ont résolu, par voie de consultations sur un pied d'égalité, les différends qui les opposaient pendant longtemps, et ont créé ainsi des conditions favorables à la coopération amicale entre les Etats de cette région. A présent, les pays du Golfe s'unissent dans la lutte commune contre l'infiltration et le contrôle pratiqués par les superpuissances.

63. En Afrique, le Mozambique, le Cap-Vert, Sao Tomé-et-Principe et les Comores ont accédé successivement à l'indépendance. C'est l'aboutissement de la longue lutte, surtout de la longue lutte armée, qu'ils ont livrée sans défaillance. Les peuples du Zimbabwe, de Namibie et d'Azanie développent en profondeur leur lutte contre le racisme et la domination des Blancs. La situation en Afrique est fort encourageante.

64. La lutte engagée par les peuples latino-américains contre l'impérialisme et l'hégémonisme, pour la sauvegarde de la souveraineté d'Etat et la préservation

des ressources naturelles ainsi que les droits et intérêts économiques nationaux poursuit son essor. Ils ont resserré, par divers moyens, leurs rangs dans le combat.

65. Par ailleurs, nous sommes heureux de constater qu'en Océanie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée vient d'accéder à l'indépendance nationale.

66. Pour changer l'ancien ordre économique international et combattre le rejet sur eux de la crise économique, les pays du tiers monde, conformément à la déclaration et au programme d'action concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international [*résolutions 3201 (S-VI) et 3202 (S-VI)*] adoptés par l'Assemblée générale à sa sixième session extraordinaire, ont mené une lutte inlassable et avancé bon nombre de propositions rationnelles au cours de diverses réunions et ont enregistré des succès remarquables à cet égard.

67. Grâce à la solidarité et à la lutte des pays du tiers monde, qui se sont étendues du domaine politique au domaine économique, le combat révolutionnaire des peuples du monde contre le colonialisme, l'impérialisme et l'hégémonisme est entré dans une étape nouvelle.

68. Les pays du second monde, pour leur part, ont renforcé leur lutte contre la mainmise, l'ingérence, la subversion et la menace de la force perpétrées par les superpuissances, notamment par le social-impérialisme. La tendance des pays européens occidentaux à s'unir contre la politique d'hégémonie va s'accroissant. Le second monde a élargi son dialogue et ses contacts avec le tiers monde. Ces rapports de coopération ont incontestablement des perspectives de grand développement dans la mesure où ils reposent sur le respect mutuel de la souveraineté et de l'égalité.

69. Les deux superpuissances, les Etats-Unis et l'Union soviétique, portent leur rivalité à tous les coins du globe. Elles poursuivent avec un zèle redoublé leur dispute en Europe, en Méditerranée, au Moyen-Orient, dans le golfe Persique, dans l'océan Indien, dans le Pacifique, dans l'océan Atlantique, en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Sur le plan stratégique, le point clef de leur rivalité, c'est l'Europe. Le social-impérialisme fait du vacarme à l'Est tout en attaquant à l'Ouest. La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe ne saurait dissimuler ce fait; tout au contraire, elle ne fait que le mettre en évidence. Les deux superpuissances ont conclu de temps à autre des accords. Mais ces accords ne sont que des façades qui couvrent, au fond, une dispute encore plus furieuse et plus violente.

70. Citons, à titre d'exemple, l'accord de principe sur la limitation des armements stratégiques offensifs, intervenu au cours de la rencontre au sommet américano-soviétique en novembre 1974. L'accord ne soumet lesdits armements qu'à des limitations quantitatives, et le plafond fixé est d'ailleurs plus élevé que ne l'est le nombre des armes du genre dont les Etats-Unis et l'Union soviétique disposent respectivement à présent; au reste, sur le plan qualitatif, aucune restriction n'a été prévue. Aussi, de toute évidence, est-ce plutôt un accord d'accroissement qu'un accord de limitation des armements stratégiques. Et il en est effectivement ainsi dans la réalité. Après la

conclusion de cet accord, les Etats-Unis et l'Union soviétique ont tous deux redoublé d'efforts dans le développement et la mise en place des armes stratégiques de type nouveau, chacun d'eux cherchant à l'emporter sur l'autre.

71. Dernièrement, à l'occasion de la clôture de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, l'Union soviétique a trouvé matière à mener grand tapage, alléguant que la détente est d'ores et déjà entrée dans une phase nouvelle. C'est purement et simplement une baliverne trompeuse. Nous sommes conscients du souhait ardent qu'ont les pays moyens et petits participant à cette conférence de bénéficier de la sécurité. Nous savons également qu'ils ne nourrissent pas d'illusions chimériques sur un ramassis d'accords qui n'ont pas de force de contrainte. Dans les circonstances où un affrontement armé tendu existe toujours, et depuis longtemps, en Europe, il ne saurait nullement être question de sécurité, et encore moins de détente. Tout en parlant bruyamment de "paix" et de "sécurité" dans la salle des réunions, l'Union soviétique s'est employée impudemment, en dehors de la conférence, à aggraver la tension. Elle a non seulement massé d'importantes forces militaires et mené des activités frénétiques de provocation dans les eaux de l'Europe du Nord et en Méditerranée, mais encore jeté ostensiblement ses tentacules à la péninsule Ibérique. La détente en paroles et l'expansion dans les actes, voilà qui est une raillerie des plus amères sur la Conférence. Nous avons considéré, dès le début, la Conférence comme une conférence d'insécurité européenne. Maintenant qu'elle s'est terminée, la sécurité s'en est-elle accrue tant soit peu en Europe ? Nous pensons que non. La Conférence n'a pas changé un iota à l'état fondamental de l'Europe. Ce serait réellement dangereux, si l'on se montrait naïf jusqu'au point de croire à la propagande soviétique.

72. La direction de l'Union soviétique a toujours à cœur le soi-disant "système de sécurité collective en Asie". Maintenant, selon son mot, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe étant couronnée de succès, nous autres pays asiatiques devons suivre cet exemple. C'est vraiment une idée merveilleuse. La situation en Asie diffère de celle qui prévaut en Europe. Tout récemment, une superpuissance a été boutée hors de l'Indochine. Et l'intention de l'Union soviétique est plutôt de "combler le vide" que de préserver la sécurité en Asie. Parallèlement, elle tient à détourner l'attention universelle pour l'attirer sur l'Asie et camoufler ainsi le point clé de sa stratégie, qui se situe en Europe. Quant au principe de l'inviolabilité des frontières actuelles, sur lequel a insisté la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, quel sens a-t-il pour l'Asie ? Est-ce que l'Union soviétique veut que nous reconnaissons comme un acte légitime l'occupation par elle de territoires de certains pays asiatiques et lui permettions en même temps de se réserver le droit d'aider, comme elle l'a fait en 1971, un Etat asiatique à violer les frontières actuelles d'un autre Etat asiatique ? A parler franc, le soi-disant "système de sécurité collective en Asie" prêché par la direction soviétique a pour but de disputer à l'autre superpuissance l'hégémonie dans la région de l'Asie et du Pacifique; c'est aussi un moyen dont elle se sert pour diviser et contrôler les pays asiatiques. Au terme d'une lutte de longue haleine, les pays d'Asie ont acquis l'indépendance.

Ils savent pertinemment que, pour se rendre maîtres dans leur destin, il ne faut absolument pas "laisser le tigre entrer par la porte de derrière, tout en refoulant le loup par la porte de devant". L'attitude de la Chine vis-à-vis du fallacieux "système de sécurité collective en Asie" est très simple : d'abord, le combattre; ensuite, le mépriser.

73. Lénine a fait remarquer à maintes reprises que l'impérialisme, c'est la guerre. Tant qu'existent l'impérialisme et le social-impérialisme, la guerre est inévitable. L'hégémonie mondiale est le contenu de la politique impérialiste, dont le prolongement est la guerre impérialiste. Les contradictions opposant les deux superpuissances sont inconciliables puisqu'elles se disputent en vue de l'hégémonie mondiale. Ou tu l'emportes sur moi, ou c'est moi qui l'emporte sur toi. Le prétendu "équilibre des forces", à supposer même qu'il existe, n'est que temporaire ou superficiel. Ce n'est pas un moyen sûr que de s'en remettre à l'"équilibre des forces" ou à l'"équilibre de terreur" pour sauvegarder la paix. La thèse cuisinée par Khrouchtchev et selon laquelle il n'y a pas d'autre issue que la coexistence pacifique à l'âge nucléaire, est un pur mensonge destiné à se duper soi-même et à duper les autres. Si l'Union soviétique croit réellement à ce verbiage, pourquoi donc, tout en développant grandement les armes nucléaires, s'acharne-t-elle à développer les forces armées conventionnelles et à maintenir une posture offensive qui dépasse de loin ce qu'exige sa défense ? Le fait que les superpuissances poursuivent avec tant d'acharnement leur dispute et intensifient avec tant de rage leur expansion des armements aboutira un jour ou l'autre à la guerre; cela est indépendant de la volonté de l'homme. Les superpuissances constituent le foyer d'une nouvelle guerre mondiale, et le danger de guerre provient principalement du social-impérialisme dévoré d'ambition. Elle se rencontrent fréquemment et prônent à grand cri la détente, ce qui prouve justement qu'il n'y a pas de détente en ce monde et qu'il saurait encore moins être question de paix durable. A l'heure actuelle, ce qui caractérise la situation internationale, c'est le danger de plus en plus pressant d'une nouvelle guerre mondiale, et nullement une soi-disant détente irréversible.

74. Nous espérons que les peuples de partout redoubleront de vigilance vis-à-vis du danger croissant d'une nouvelle guerre mondiale et y seront préparés. Mieux vaut être préparé que de ne pas l'être. Sans être préparé, on en souffrira. Les superpuissances sont fortes en apparence et faibles en réalité; elles se trouvent extrêmement isolées. Plus elles commettront de méfaits, mieux elles se démasqueront et plus énergique sera la résistance des peuples du monde. Aujourd'hui, à l'échelle mondiale, les facteurs de la révolution, de même que ceux de la guerre, vont grandissant. Que la guerre provoque la révolution ou que la révolution conjure la guerre, la situation internationale continuera d'évoluer à l'avantage des peuples, et l'avenir du monde sera toujours radieux.

75. La présente session de l'Assemblée générale a beaucoup de questions à examiner. La délégation chinoise voudrait exposer ici ses points de vue sur quelques-unes de ces questions.

76. Premièrement, il y a le problème de la lutte anti-colonialiste. L'année passée a été une année où les



peuples africains ont remporté de nouvelles et importantes victoires dans la lutte pour l'indépendance et la libération nationales. L'effondrement du système colonial portugais et la naissance glorieuse d'une série de pays nouvellement indépendants ont porté le mouvement de libération nationale en Afrique à une étape toute nouvelle, et le dernier bastion du colonialisme en Afrique australe se trouve ainsi entièrement assiégé par les nombreux peuples et pays africains qui persistent dans le combat.

77. Mais, alors que le vieux colonialisme n'a pas encore complètement disparu, les deux superpuissances sont déjà intervenues en Afrique. Depuis longtemps, les Etats-Unis appuient toujours la domination coloniale en Afrique, notamment en Afrique australe. Et l'Union soviétique, en arborant l'enseigne du "socialisme", s'est infiltrée dans le mouvement de libération nationale pour semer la discorde et créer des troubles, avec le sinistre dessein de le placer dans l'orbite du social-impérialisme.

78. La guerre civile en Angola afflige tous les peuples révolutionnaires du monde. L'existence de divergences au sein du mouvement de libération nationale est normale. L'attitude juste qu'il convient d'adopter consiste à l'exhorter à l'unité pour combattre en commun l'ennemi et chasser les colonialistes. En effet, l'Organisation de l'unité africaine a reconnu et appuyé les trois organisations de libération de l'Angola engagées dans la lutte armée, et a œuvré sans relâche pour promouvoir l'unité des mouvements de libération nationale en Angola. Par contre, la direction de l'Union soviétique, se posant en parrain du mouvement de libération nationale, a passé outre à l'accord intervenu entre les trois organisations angolaises en vue de la lutte unie contre l'ennemi et, par le truchement de ses organismes de propagande, a qualifié une organisation de révolutionnaire et taxé une autre de réactionnaire, cherchant délibérément à fomenter la scission. De surcroît, elle a envoyé à une des organisations d'importantes quantités d'armements, y compris des armes lourdes, provoquant ainsi la guerre civile en Angola. L'autre superpuissance, de son côté, ne s'est pas laissé distancer. La situation en Angola se complique donc toujours davantage.

79. La Chine a apporté, dès le départ, son soutien au mouvement de libération nationale en Angola. Elle a fourni une assistance militaire aux trois organisations de libération dans leur combat contre le colonialisme portugais. Sachant qu'il existe des divergences entre elles, nous leur avons toujours conseillé de s'unir face à l'ennemi. Après que les mouvements de libération nationale de l'Angola eurent conclu un accord d'indépendance avec le Portugal, nous avons cessé notre aide militaire aux trois organisations angolaises. Ce sont là des faits. Et les faits sont plus éloquentes que les paroles. En proférant des mensonges diffamatoires à l'encontre de la Chine, l'Union soviétique ne peut point couvrir la vérité, mais elle ne fait que se révéler elle-même.

80. La guerre civile provoquée par l'Union soviétique en Angola, c'est une mauvaise chose; mais c'est aussi une bonne chose, précisément parce qu'elle peut servir de matériau d'enseignement par la négative. Tout mouvement révolutionnaire connaît nécessairement des flux et reflux. Nous avons la conviction que le peuple angolais, instruit par les revers et vicis-

situdes, pourra à coup sûr, s'unir fermement dans une lutte persévérante, déjouer les manœuvres des superpuissances, surtout du social-impérialisme, et acquérir l'indépendance et la libération. Ses difficultés temporaires et ses sacrifices non seulement lui permettent de rehausser considérablement son niveau de conscience, mais aussi constituent une leçon sérieuse pour les mouvements de libération des nations opprimées du monde entier.

81. La situation en Afrique s'avère excellente. C'est justement du fait que les racistes de l'Afrique australe ont été acculés au pied du mur que Vorster, de l'Afrique du Sud, a proposé qu'un "dialogue" soit entamé entre le régime de la minorité blanche en Rhodésie du Sud et les organisations de libération nationale du Zimbabwe. Cela n'est nullement une manifestation de la puissance de ces racistes, mais bien au contraire, un signe de faiblesse de leur part. En recourant à cette tactique, ils tentent de désagréger les mouvements de libération nationale et de maintenir la domination réactionnaire des Blancs. La récente douzième session de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine a indiqué sans ambages que "les manœuvres de Vorster concernant la détente en Rhodésie sont une supercherie évidente pour frustrer le gouvernement de la majorité et pour désarmer les combattants de la liberté". La Conférence a insisté sur la nécessité de la lutte armée, appelé le peuple du Zimbabwe à intensifier sans tarder sa lutte armée, et exprimé la détermination de poursuivre, par tous les moyens possibles, le combat contre les régimes racistes blancs jusqu'à leur anéantissement total. Nous appuyons avec ferveur cette juste position. Nous sommes depuis toujours d'avis qu'il faut opposer une double tactique révolutionnaire à la double tactique contre-révolutionnaire de la réaction. L'essentiel, c'est la lutte armée. Qu'on accepte de négocier ou pas, on ne doit que renforcer les forces armées populaires, et non les affaiblir. Dans la lutte complexe pour riposter à la double tactique contre-révolutionnaire, il peut se produire parfois des déviations et des détours. Cependant, les peuples sont à même de faire le bilan des expériences et des leçons, de surmonter les difficultés et de poursuivre leur marche en avant. Les peuples de l'Afrique australe, à travers une longue lutte jalonnée de vicissitudes, finiront par conquérir la libération totale du continent africain.

82. Deuxièmement, il y a le problème coréen. La réunification indépendante et pacifique de la patrie est le désir commun de tout le peuple coréen. Depuis de longues années, la République populaire démocratique de Corée a formulé nombre de propositions et suggestions raisonnables en faveur de la réunification pacifique du pays; par ailleurs, elle est parvenue en 1972, grâce à son initiative, à un accord avec les autorités sud-coréennes sur les trois principes de la réunification indépendante et pacifique de la patrie<sup>1</sup>, lesquels ont été confirmés en 1973 par l'Assemblée générale<sup>2</sup>. Pourtant, appuyée par les Etats-Unis, la clique de Pak Jung Hi a bafoué ces principes et saboté les négociations entre le Nord et le Sud, si bien que la Corée reste divisée jusqu'à ce jour.

83. Cette année, secoué par les grandioses victoires des peuples indochinois, l'impérialisme américain est devenu désesparé et a répété à satiété le mythe

échafaudé par la clique Chung Hee Park sur la soi-disant "menace d'une invasion du Nord contre le Sud", dramatisant délibérément la tension dans la péninsule coréenne et allant jusqu'à crier qu'il n'hésiterait pas à y utiliser des armes nucléaires. Avec le soutien et à l'instigation des Etats-Unis, la clique Chung Hee Park a appliqué d'une façon plus effrénée la politique de la division nationale; elle a maintes fois promulgué la "loi sur l'état d'urgence", proclamé l'état de guerre et intensifié la répression de la population sud-coréenne, comme si la guerre pouvait éclater à la moindre occasion en Corée. Ce qui nous rappelle, en fait, les agissements de celui qui fait beaucoup de bruit pour rien. Actuellement, il est clair que si les Etats-Unis et la clique Chung Hee Park ont agi de la sorte, c'est uniquement pour en tirer prétexte afin de leurrer les peuples du monde, de laisser les troupes américaines se cramponner toujours en Corée du Sud et de consacrer la division de la Corée. S'il y avait un danger de guerre quelconque dans la péninsule coréenne, il ne saurait absolument pas venir de la République populaire démocratique de Corée qui s'en tient à la réunification indépendante et pacifique, mais des autorités sud-coréennes qui n'ont cessé de réclamer la "réunification par une victoire sur le communisme".

84. Le projet de résolution sur le problème coréen présenté cette année par les Etats-Unis, le Japon et d'autres pays [A/10142 et Add.1 à 7] annonce leur "désir" de dissoudre le Commandement des Nations Unies. Mais, il n'y est faite aucune mention à propos du retrait des troupes étrangères de la Corée du Sud. A l'évidence, ce projet de résolution a été avancé dans le but de légaliser la présence des troupes américaines en Corée du Sud et de créer "deux Corées" sous la couverture de la dissolution du Commandement des Nations Unies. Les vaines tentatives des Etats-Unis pour introduire la clique Chung Hee Park dans l'ONU sont justement une composante de ce complot. Chacun peut se rendre clairement compte qu'un tel projet de résolution, si bien qu'il sonne, ne saurait en rien contribuer au règlement pacifique du problème coréen. Et nous ne pouvons en aucun cas l'approuver.

85. Nous estimons invariablement que le problème coréen doit être réglé par le peuple coréen lui-même, sans aucune intervention extérieure. Le projet de résolution sur ce problème présenté par l'Algérie, la Chine et d'autres pays [A/10191 et Add.1 à 3] indique qu'il faut dissoudre le Commandement des Nations Unies, retirer de la Corée du Sud toutes les forces armées étrangères qui y sont stationnées sous le drapeau de l'ONU et remplacer l'Accord d'armistice par un accord de paix conclu entre les parties authentiques à l'Accord d'armistice de Corée. Il comporte d'ailleurs une suite de mesures positives propres à éliminer la tension, à prévenir les conflits militaires entre le Nord et le Sud et à promouvoir la normalisation de la situation. C'est donc un projet de résolution tout à fait juste et raisonnable. Non seulement il répond aux désirs fervents de tout le peuple coréen, mais il contribue aussi à une amélioration radicale de la situation dans la péninsule coréenne et au Nord-Est asiatique.

86. Le Commandement des Nations Unies doit être dissous. Dès son premier jour d'existence il est illégal et constitue un instrument d'agression aux mains des

Etats-Unis. En réalité, il est devenu depuis longtemps un commandement des Etats-Unis.

87. Néanmoins, la suppression dudit commandement doit être liée à l'évacuation de toutes les troupes étrangères stationnées en Corée du Sud. Autrement, y aurait-il quelque sens à le débaptiser seulement, alors que tout le reste demeurerait inchangé ? La présence continuelle des troupes américaines en Corée du Sud, sous quelque enseigne que ce soit, va à l'encontre des principes de la réunification indépendante et pacifique de la Corée, et elle ne peut qu'aggraver la tension dans la péninsule coréenne. La question du retrait de toutes les forces étrangères hors de la Corée aurait dû être examinée et résolue dans les trois mois qui ont suivi la signature de l'Accord d'armistice de Corée. En raison de l'obstruction des gouvernements américains qui se sont succédé depuis lors, elle reste en suspens voilà déjà 22 longues années. En vue de promouvoir le règlement pacifique du problème coréen, les Volontaires du peuple chinois se sont retirés, de leur propre chef, de la République populaire démocratique de Corée il y a 17 ans. Ainsi, il n'y a plus aucun soldat étranger dans la partie nord de la Corée, tandis que des troupes américaines s'incrument toujours en Corée du Sud. Jusqu'à quand les Etats-Unis veulent-ils faire traîner cet état de choses ?

88. La Corée ne saurait demeurer à jamais en l'état d'armistice. La suggestion avancée par le représentant des Etats-Unis, selon laquelle les Etats-Unis et les autorités sud-coréennes proposent aux parties à l'Armistice de convoquer une conférence pour discuter des mesures à prendre afin de maintenir l'Accord d'armistice, n'est d'aucune utilité. L'Accord d'armistice de Corée existe depuis 22 ans; combien de temps devrait-il être maintenu encore ? De plus, personne n'ignore que les parties à cet accord ont connu d'importants changements. Les Volontaires du peuple chinois se sont retirés de la Corée voici longtemps. La plupart des parties composantes du Commandement des Nations Unies se sont dispersées. Comment pourrait-on convoquer une telle conférence ?

89. Quant à explorer, à ladite conférence, la possibilité de réunir une conférence plus large pour négocier un accord plus fondamental, ne serait-ce pas plus irréaliste encore ? Après l'armistice intervenu en 1953, aux termes de l'Accord d'armistice, une conférence politique à un niveau élevé aurait dû être convoquée pour régler le problème coréen. Cependant, en raison du sabotage des Etats-Unis, même les entretiens préliminaires ont échoué. Par la suite, en 1954, les parties coréenne et chinoise ont déployé d'immenses efforts à Genève en vue de promouvoir la convocation d'une conférence politique à un niveau élevé, et ce dans l'espoir que le règlement pacifique du problème coréen serait réalisé. Mais, à l'époque, le représentant des Etats-Unis, s'obstinant dans sa position et n'en faisant qu'à sa tête, a refusé de reprendre à l'avenir toute discussion sur le problème coréen. Ainsi, les Etats-Unis ont fermé la porte de la conférence politique sur le problème coréen. Dans les circonstances actuelles, pour les parties authentiques à l'Accord d'armistice de Corée, la voie pratique est de conclure un accord de paix en remplacement de l'Accord d'armistice. Les faits survenus au cours des 20 et quelques dernières années concourent à prouver que si la tension s'est manifestée de temps à autre

en Corée, la source en est l'intervention des Etats-Unis dans les affaires coréennes. Par conséquent, conclure un accord de paix en remplacement de l'Accord d'armistice et retirer la totalité des troupes américaines constituent la clef permettant de résoudre pacifiquement le problème coréen.

90. Selon les Etats-Unis, du fait qu'il n'existe pas une frontière internationale normale entre le Sud et le Nord de la Corée, l'Accord d'armistice et la zone démilitarisée qui y est spécifiée doivent, en tout état de cause, demeurer tels. Nous ne pouvons pas accepter cette affirmation. Comme la Corée n'est que temporairement divisée, il ne doit pas y avoir une prétendue frontière internationale normale entre le Nord et le Sud, mais seulement une ligne de démarcation provisoire. Puisque le Nord et le Sud de la Corée se sont mis d'accord pour résoudre le problème de la réunification par des moyens pacifiques, sans recourir à la force l'un contre l'autre, pourquoi ne serait-il pas possible de convenir, avant la réalisation de la réunification pacifique, de certaines mesures nécessaires au règlement de cette question ? L'assertion selon laquelle la guerre éclaterait en Corée s'il n'y avait pas l'Accord d'armistice est dépourvue de fondement.

91. La délégation chinoise estime que le projet de résolution relatif au problème coréen déposé par l'Algérie et d'autres pays est de nature à y trouver une solution. Nous espérons que la présente session de l'Assemblée générale examinera sérieusement ce projet de résolution et l'adoptera.

92. Troisièmement, il y a le problème du Moyen-Orient. Depuis la guerre d'octobre, le Moyen-Orient s'enlise de nouveau dans une situation "ni guerre ni paix". Cela est dû à la rivalité acharnée que les deux superpuissances mènent dans tous les domaines, à rebours de la volonté des peuples des pays arabes et de Palestine.

93. Au cours de cette période, l'Egypte et Israël, ainsi que la Syrie et Israël, ont signé respectivement des accords de désengagement. Et récemment, l'Egypte et Israël ont signé un deuxième accord de désengagement. Pourtant, le problème du Moyen-Orient est encore loin d'une solution.

94. La responsabilité d'une telle situation incombe essentiellement aux deux superpuissances. Pendant les deux années suivant la guerre d'octobre, en ce qui concerne la solution à apporter au problème du Moyen-Orient, les deux superpuissances ont proposé respectivement un "règlement global" et une "approche par étapes"; chacune d'elles s'escrime à jouer le premier rôle et à reléguer l'autre au second plan, en se déguisant en une amie des peuples des pays arabes et de Palestine. Au fond, les Etats-Unis n'ont certes pas l'intention de régler une fois pour toutes le problème du Moyen-Orient, et l'Union soviétique a encore moins envie d'en rechercher une solution définitive. Nous vous invitons à réfléchir à ceci : au plus fort de la guerre d'octobre et par la suite, l'Union soviétique a même refusé de livrer à l'Egypte les armes promises et l'a forcée à lui rembourser les dettes. Comment croire qu'un pays aussi déloyal veuille soutenir sincèrement la juste lutte des peuples arabes pour récupérer les territoires perdus et rétablir les droits nationaux de la Palestine ?

95. Les deux superpuissances ont besoin, l'une comme l'autre, d'entretenir au Moyen-Orient une situation "ni guerre ni paix". La guerre à tel moment, et la trêve à un autre. La guerre, c'est une guerre contrôlée, et la paix, une paix contrôlée. Elles exploitent cet état de choses pour se disputer des sphères d'influence, des positions stratégiques et des ressources pétrolières au Moyen-Orient. Elles l'exploitent aussi pour vendre des armes et munitions et empocher des bénéfices fabuleux afin de surmonter leurs difficultés économiques. Elles l'exploitent encore pour essayer des armes nouvelles et préparer une nouvelle guerre sur une plus grande échelle. Et tout cela se fait au détriment des intérêts fondamentaux des peuples du Moyen-Orient.

96. Pendant les vingt et quelques dernières années, on a passé, au-dedans comme au-dehors de l'ONU, d'innombrables accords sur le problème du Moyen-Orient. Jetons maintenant un regard rétrospectif sur ces accords. Lequel d'entre eux a été scrupuleusement observé par l'agresseur israélien ? Et lequel a modifié la conjoncture fondamentale au Moyen-Orient ? Aucun, ou presque. En dernière analyse, c'est la lutte des peuples, et non un accord sur le papier, qui décide de l'avenir de cette région. Ce qui mérite l'attention et appelle la vigilance, c'est qu'une superpuissance, mettant à profit la situation présente, sème la discorde dans la vaine tentative de torpiller la solidarité arabe. Que les peuples des pays arabes et de Palestine se gardent bien de tomber dans le piège !

97. Le peuple chinois accorde un soutien constant aux peuples des pays arabes et de Palestine dans leur juste lutte contre l'agresseur israélien, et s'oppose invariablement à la dispute des superpuissances au Moyen-Orient. Nous avons la certitude que le peuple palestinien et les autres peuples arabes resserreront continuellement leurs rangs, combattront sans relâche et mèneront jusqu'au bout leur lutte contre l'agression et l'hégémonisme.

98. Quatrièmement, il y a le problème du désarmement. Le désarmement est un vieux problème. Il est tout à fait compréhensible qu'au moment où le danger d'une nouvelle guerre mondiale augmente de plus en plus, les peuples des divers pays, surtout ceux du tiers monde et du second monde, portent un intérêt plus grand à ce problème. Après la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, la direction de l'Union soviétique claironne avec un zèle inhabituel qu'il faut "compléter la détente politique par une détente militaire", et que la tâche la plus importante de l'heure est de procéder à un désarmement général et complet. Il s'agit là d'une spéculation politique faite en profitant de la bonne volonté des peuples du monde, et d'une duperie dressée avec quelque arrière-pensée.

99. Tous ceux qui respectent la réalité peuvent constater qu'en Europe, il n'y a pas une ombre de prétendue détente politique, mais une rivalité violente menée par les deux superpuissances sur tous les plans. A peine la Conférence eut-elle pris fin que l'Union soviétique a violé l'espace aérien de la Norvège. N'est-ce pas là une nouvelle preuve que la prétendue détente n'est qu'une phraséologie cauteleuse ? Dans ces circonstances, l'Union soviétique prêche encore à cor et à cri que la détente doit s'amplifier, s'approfondir et gagner toutes les régions du monde; c'est vraiment de quoi rire !

100. Récemment, spéculant sur le désir ardent des pays en développement d'améliorer leur économie nationale, l'Union soviétique a pris plaisir à proposer une nouvelle fois que les cinq membres permanents du Conseil de sécurité réduisent de 10 p. 100 leurs budgets militaires et qu'une partie des fonds ainsi libérés soit utilisée pour l'aide aux pays en développement. C'est là une œuvre dont elle se vante fièrement. Et son représentant l'a propagée ici, devant nous, on ne sait combien de fois. Mais jusqu'à aujourd'hui, il ne nous a pas révélé le chiffre réel des dépenses militaires de l'Union soviétique. Rien que pour tirer au clair cette question il faudrait peut-être plusieurs années. Et pour que les dépenses militaires soient effectivement réduites conformément à la proposition de l'Union soviétique, on doit encore attendre on ne sait combien d'années. Ce plan grandiose de l'Union soviétique revient à inviter, pour reprendre un proverbe chinois, à "dessiner des galettes pour tromper la faim". Si, dans les faits, on demande aux pays en développement d'attendre une telle aide, n'est-ce pas "promettre les eaux d'un océan lointain à un poisson sur terre qui meurt de soif" ?

101. Les points de vue de la Chine sur le problème du désarmement sont connus de tous. Nous sommes pour le désarmement, mais pour un désarmement réel et non un désarmement factice. Nous nous opposons au désarmement fictif et, à plus forte raison, à ce que l'Union soviétique se serve d'une conférence du désarmement comme d'un écran pour cacher la réalité sur l'expansion des armements et les préparatifs de guerre. Acutellement, les deux superpuissances pressent le pas vers une nouvelle guerre mondiale. Si une conférence du désarmement se réunit dans une telle conjoncture, sous quelque forme que ce soit, elle n'aura d'autre résultat que de créer un mirage de paix, d'abuser et d'endormir les peuples du monde et de lier les mains au nombreux pays moyens et petits. Cela, nous le combattons fermement.

102. S'agissant d'une conférence mondiale du désarmement, la Chine s'en tient à sa position qu'elle a exposée il y a longtemps, à savoir : la conférence doit s'assigner un objectif précis et être assujettie à des préalables nécessaires. L'objectif précis, c'est l'interdiction complète et la destruction totale des armes nucléaires, et absolument pas la prétendue limitation des armements stratégiques. Les préalables nécessaires, c'est que tous les pays nucléaires, surtout les deux superpuissances nucléaires, l'Union soviétique et les Etats-Unis, doivent d'abord prendre sans équivoque l'engagement de n'utiliser les premiers les armes nucléaires à aucun moment et en aucune circonstance, et notamment de ne pas les utiliser contre les pays non nucléaires ou les zones dénucléarisées; il faut rapatrier toutes les forces armées, y compris les troupes fuséo-nucléaires, et démanteler toutes les bases militaires, y compris les bases nucléaires, implantées sur les territoires d'autres pays. Or, les superpuissances refusent même de prendre un engagement minimum, celui de ne pas employer les armes nucléaires contre les pays non nucléaires. Comment pourrait-on dire que les conditions sont maintenant réunies pour la convocation d'une conférence mondiale du désarmement ?

103. L'expérience historique mérite l'attention. Plus épais sera l'écran de fumée qu'est le désarme-

ment, dressé par l'impérialisme, plus grand sera le danger de guerre. Avant la seconde guerre mondiale, sous l'égide de la Société des Nations et au terme d'environ sept ans de travaux préparatoires, une conférence internationale du désarmement de grande envergure a siégé pendant près de trois ans, au cours de laquelle on a discuté des centaines de projets de résolution et de propositions. Mais quel en a été le résultat ? C'était l'expansion des armements et non le désarmement, c'était la guerre et non la paix. Cette conférence avait pour seul effet que de nombreux pays ont été pris au dépourvu, sans s'être point préparés à l'éclatement de la seconde guerre mondiale; aussi ont-ils subi des souffrances cruelles. Notre avis est que les Nations Unies ne doivent pas s'engager dans le chemin battu de la Société des Nations.

104. Par ailleurs, comme on pouvait s'y attendre, l'Union soviétique a soumis à la présente session de l'Assemblée générale un projet de résolution sur l'"interdiction complète et générale des essais d'armes nucléaires" [A/10241]. C'est une vieille camelote présentée dans un nouvel emballage, un autre jeu qu'elle a pratiqué dans le dessein de maintenir le monopole nucléaire. La position de la Chine sur cette question est bien connue et je ne voudrais plus la répéter. Quant à la proposition soviétique sur l'interdiction de la fabrication des armes nouvelles plus terrifiantes que les armes nucléaires, elle a été présentée dans le seul but de détourner l'attention universelle des problèmes d'intérêt immédiat en évoquant des choses vagues et lointaines. Que ceux qui sont prêts à les fabriquer en discutent ! Et ce n'est point la peine de l'introduire ici à des fins d'intimidation.

105. Cinquièmement, il y a le problème du développement. Depuis la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale, les pays du tiers monde ont mené une lutte fructueuse et formulé une série de propositions et de suggestions raisonnables, en vue de changer l'ancien ordre économique international basé sur l'exploitation. Les pays exportateurs de pétrole, qui ont résisté courageusement à l'intimidation et à la menace des superpuissances, ont tenu en main, fermement et solidement, les ressources pétrolières et le droit de fixer les prix du pétrole. De nombreux pays ont pris, à l'égard des sociétés transnationales, des mesures leur permettant de recouvrer, à divers degrés, leurs droits souverains. Des organisations de pays producteurs de différentes matières premières ont été successivement mises sur pied. Les pays du tiers monde ont émis une série de propositions, dont le programme intégré concernant les produits et l'indexation des prix, afin de changer l'ordre économique international irrationnel tel qu'il existe aujourd'hui. La lutte contre le colonialisme, l'impérialisme et l'hégémonie sur le plan économique connaît une situation excellente.

106. Sur le problème du développement, s'affrontent deux positions opposées. La première position, celle du tiers monde, consiste à s'en tenir à l'indépendance, à l'autonomie et à la confiance en soi-même, à la modification de l'ancien ordre économique marqué par l'exploitation du tiers monde par quelques grandes puissances et à l'instauration d'un nouvel ordre économique sur la base des principes d'égalité en droits souverains et d'avantages réciproques. La

deuxième position, celle des superpuissances, est de mettre l'accent sur l'"interdépendance" entre les pays exploités et les pays exploités et sur la "division internationale du travail", afin de conserver coûte que coûte l'ancien ordre économique. Les pays industriels développés et les pays producteurs de matières premières sont-ils dépendants les uns des autres ? Nous disons que oui. De telles relations d'interdépendance se sont nouées dès la formation du marché mondial unique. La question est de savoir de quel genre d'interdépendance il s'agit. On peut dire tout aussi bien que l'homme sur le cheval, c'est une interdépendance. Pourtant, nous savons tous que c'est le cheval et non l'homme qui est monté. Quant à la "division internationale du travail", elle est, par nature, une autre expression de l'"interdépendance". Avec l'apparition du colonialisme et de l'impérialisme, il s'est créé une nouvelle division internationale du travail : une partie du globe s'est transformée de préférence en champ de production agricole pour l'autre partie devenue champ de production industrielle. Mais, désigner par le nom d'internationalisme cette exploitation à son état cosmopolite, c'est une idée qui ne pouvait prendre origine que dans le sein du social-impérialisme. Existe-t-il, en définitive, l'exploitation dans les actuels rapports économiques entre nations et faut-il, oui ou non, l'éliminer ? Voilà qui est une importante question d'actualité.

107. Nous remarquons, chez les pays industriels développés, deux attitudes envers l'exigence du tiers monde concernant le changement de l'ancien ordre économique international. L'une, c'est le dialogue; l'autre, la confrontation. Depuis que les pays exportateurs de pétrole ont utilisé l'arme pétrolière, une superpuissance, agitant le bâton, les a accablés de blâmes et a même clamé qu'elle entreprendrait une intervention armée pour les soumettre. Et l'autre superpuissance s'en est fait l'écho, affirmant que les prix du pétrole ne devaient pas être majorés unilatéralement et déclarant d'un ton menaçant que si le problème pétrolier prenait un caractère aigu, cela conduirait au rebondissement de la tension internationale. C'est là une attitude impérialiste sans fard à laquelle nous nous opposons résolument. Les faits prouvent qu'une telle attitude, loin d'effrayer les pays exportateurs de pétrole, ne peut que renforcer leur union et raffermir leur volonté de combat. Nous sommes en faveur du dialogue. Depuis plus d'un an, bien des pays du second monde ont essayé plusieurs fois d'entamer le dialogue avec des pays du tiers monde; certaines de ces tentatives ont abouti, dans une certaine mesure, à des résultats positifs. Les liens entre le second monde et le tiers monde se trouvent resserrés, ce qui est un heureux événement dans la vie économique internationale de l'heure.

108. Il est tout à fait juste que les pays du tiers monde, face à la crise économique capitaliste qui s'aggrave chaque jour et au rejet de cette crise sur eux par les pays industriels, aient mis en avant des propositions telles que le programme intégré concernant les produits, l'indexation des prix et la démocratisation des organismes financiers internationaux, en vue d'améliorer les termes et leur commerce et de développer leur économie nationale. Ces revendications élémentaires sont entièrement justifiables. Cependant, elles sont combattues par les quelques principaux pays industriels, car elles mettent en cause

le prétendu système de marché libre qui est, dit-on, sacro-saint et inviolable. Ces pays industriels ont formulé un tas de propositions concrètes dans le but de "promouvoir le développement économique". En réalité, le prétendu marché libre d'aujourd'hui n'a jamais été un marché libre depuis l'apparition du capital monopoliste. Il est libre seulement pour le capital monopoliste et les grandes puissances industrielles et non pour les pays en développement. Par exemple, dans les années 1960, où les prix du pétrole et de nombreuses matières premières ont été maintenus très bas, la loi de l'offre et de la demande a-t-elle été appliquée ? Non, c'est le grand capital monopoliste qui en a décidé d'une manière artificielle ou "libre", si on préfère. Pour changer l'ancien ordre économique international, il faut modifier ce système de marché libre qui apporte à quelques-uns des profits au détriment des autres. Sinon, les projets concrets, si nombreux soient-ils, présentés par les superpuissances, et la somme d'argent qu'elles comptent fournir, si importante soit-elle, ne seraient par essence qu'une aumône, un geste charitable. Ils permettraient tout au plus de diminuer un peu et momentanément les difficultés des pays en développement, sans pouvoir les aider à s'affranchir de l'exploitation et du contrôle. La source de la pauvreté demeurerait encore et l'écart entre les pays pauvres et les pays riches continuerait de s'élargir.

109. Grâce à l'arme du pétrole, une nouvelle situation s'affirme dans la lutte contre le colonialisme, l'impérialisme et l'hégémonie sur le plan économique. Si la lutte pétrolière a pu enregistrer des victoires, la raison est due à la persévérance dans l'unité et au fait qu'on a osé toucher à ce que les grandes puissances industrielles jugent sacro-saint et inviolable. Les pays producteurs de diverses matières premières doivent s'organiser dans la lutte pour la défense de leurs intérêts légitimes. D'aucuns ont accusé l'Organisation des pays exportateurs de pétrole d'être une organisation monopoliste, une sorte de cartel. Pourquoi ne veulent-ils pas se rappeler que les cartels, les trusts et les sociétés transnationales ont été tout d'abord inventés par les grandes puissances industrielles et qu'ils pèsent lourdement, aujourd'hui encore, sur les pays en développement ? Pourrait-on laisser le préfet libre de mettre le feu comme bon lui semble, tout en interdisant au commun des mortels d'allumer un lumignon ? Tous les pays en développement doivent s'unir plus étroitement encore. Il est vrai que parmi les pays en développement, il y a les plus déshérités, auxquels les autres pays doivent, et ils ont d'ailleurs commencé à le faire, apporter une aide plus grande. Les pays les plus déshérités et les autres pays en développement ont connu le même sort, et ils sont confrontés à la même tâche. L'assertion selon laquelle les pays les plus déshérités forment le "quatrième monde" est dénuée de fondement, ou elle a été mise en avant dans des intentions inavouées. Il n'est pas de sauveurs suprêmes en ce monde. Pour assurer le développement de l'économie mondiale, il est absolument nécessaire de s'en tenir aux principes d'indépendance, d'autonomie et de confiance en soi-même. L'indépendance politique ayant été chèrement acquise, un Etat souverain doit jouer le rôle qui lui revient pour liquider, graduellement mais résolument, toutes les forces de l'impérialisme, du colonialisme et du néo-colonialisme. L'ancien ordre économique

international a été implanté à la suite de siècles de spoliation et d'exploitation colonialistes et impérialistes. Il est donc impossible de le changer radicalement du jour au lendemain. La septième session extraordinaire de l'Assemblée générale est une continuation de la lutte de la sixième session extraordinaire. La lutte contre l'exploitation sera longue. Unissons-nous et poursuivons sans arrêt nos efforts ! Et nous autres, pays en développement, pourront à coup sûr atteindre notre but.

110 Avant de conclure, je voudrais exposer succinctement les vues de la Chine sur la question de la révision de la Charte des Nations Unies. Nous sommes en faveur de la révision de la Charte et d'y apporter les modifications nécessaires. Rien n'est immuable sur notre planète. La situation a changé à l'intérieur comme à l'extérieur de l'ONU, et la Charte doit naturellement faire l'objet d'une révision adéquate pour être adaptée aux mutations de la situation. C'est le bon sens même. Conformément aux buts et principes de la Charte, nombre de pays ont proposé, à propos de certaines de ses clauses, des amendements de principe, tels que l'extension des pouvoirs de l'Assemblée générale, la réduction des pouvoirs du Conseil de sécurité et le changement de sa composition, la restriction ou l'annulation du droit de veto des membres permanents du Conseil de sécurité. Nous estimons que tous ces amendements méritent d'être étudiés consciencieusement. La Charte a été mise au point par l'homme; et alors, pourquoi l'homme ne peut-il pas la réviser ? Les changements survenus au sein de l'ONU ont mis les superpuissances en désarroi. Une superpuissance a taxé le vote démocratique intervenu à l'Assemblée générale de "tyrannie de la majorité". L'autre superpuissance est allée plus loin encore. Chaque fois qu'on a mentionné l'examen de la Charte, elle a bondi de colère et a vomie des injures, attribuant à ceux qui se sont prononcés pour la révision de la Charte l'étiquette de "forces réactionnaires". Elle craint de se voir retirer ce privilège, l'abus du droit de veto. Nous aimerions donner un conseil à cet "allié naturel des pays en développement" : calmez-vous quelque peu et ne soyez pas rageurs à perdre haleine ! Si vous êtes sûrs que la vérité est de votre côté, pourquoi avez-vous peur que les autres ne vous condamnent ? La révision de la Charte représente une tendance générale et une revendication populaire. Nous considérons que, tant que tous les pays, grands et petits, mèneront des consultations patientes et des discussions répétées sur la base du principe d'égalité, ils parviendront à trouver à ce sujet une solution raisonnable et acceptable pour tous. S'il en est qui cherchent encore, de propos délibéré, à y mettre des obstacles, cela ne peut que révéler mieux encore qui sont les défenseurs des privilèges de la minorité. C'est pourquoi nous sommes d'avis qu'il faut poursuivre les travaux concernant la révision de la Charte.

III. M. MLADENOV (Bulgarie) [*interprétation du russe*] : Monsieur le Président, au nom de la délégation de la République populaire de Bulgarie, je voudrais vous féliciter de votre élection unanime au poste élevé de président de la trentième session de l'Assemblée générale et exprimer notre conviction que, sous votre conduite, la session actuelle contribuera de manière sensible à la consolidation des événements positifs de notre temps.

112. L'année 1975 a été riche en anniversaires mémorables liés à des événements particulièrement dignes d'être retenus pour avoir exercé et continué d'exercer une grande influence sur le destin des peuples du monde entier. Ces événements sont le trentième anniversaire de la victoire de la coalition antifasciste sur le fascisme au cours de la seconde guerre mondiale et le trentième anniversaire de la fondation des Nations Unies.

113. La défaite du fascisme et du militarisme est venue modifier de manière radicale tout le déroulement de l'histoire, suscitant des transformations profondes et dynamiques dans la structure sociale et politique du monde.

114. Le but principal des forces qui avaient déchaîné la seconde guerre mondiale était d'établir leur domination sur le monde. Le résultat a été leur défaite totale et la libération d'une vingtaine de peuples de l'esclavage fasciste. Les agresseurs s'étaient donné pour but de détruire le socialisme. Le résultat a été la création et le raffermissement du système socialiste mondial. Et enfin, ils s'étaient donné pour but de redistribuer les colonies. Le résultat a été l'effondrement final et irréversible du système colonial et de l'impérialisme et la création de plus de 70 nouveaux Etats. Ces résultats ont été acquis grâce à la victoire de toutes les forces éprises de paix et démocratiques. L'humanité progressiste ressent une profonde reconnaissance pour les exploits des peuples de l'Union soviétique qui ont subi le fardeau essentiel de la guerre et joué un rôle décisif dans la victoire.

115. Déjà, aux jours sombres de la guerre, les nations et les hommes d'Etat se trouvaient devant la question de savoir sur quelle base il conviendrait d'établir le monde futur afin que la victoire sur les forces de l'obscurantisme devienne un tournant dans l'histoire des hommes et non pas une nouvelle période d'entre-deux guerres.

116. Au cours des 30 dernières années, plus d'une fois l'humanité a été le témoin d'actes d'agression et de conflits militaires. Plus d'une fois, la paix universelle a été mise à rude épreuve. Cependant les forces de la paix ont réussi à déjouer les intentions des fauteurs de guerre. Des changements se sont produits dans l'équilibre des forces du monde en faveur de la paix et du progrès. Cette évolution bien entendu, ne s'est pas produite d'un seul coup, ni spontanément. Elle a été le résultat de bien des années d'efforts. Nous avons toujours considéré la lutte pour la réduction des tensions comme la cause des peuples et des pays de tous les continents. L'affaiblissement des tensions dans les relations internationales favorise la lutte des forces progressistes et démocratiques contre la réaction, tandis que les succès enregistrés par ces forces intensifient la détente, en étendant l'ampleur et contribuent à la rendre irréversible.

117. Dans la période qui a séparé la vingt-neuvième de la trentième session, divers événements se sont produits qui ont confirmé que la détente apparaît comme une tendance dominante des relations internationales. Le principe de la coexistence pacifique entre pays dotés de systèmes sociaux différents se trouve traduit en mesures concrètes. La manifestation la plus brillante de cette tendance est l'aboutissement fécond de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, événement unique et sans

précédent dans les relations internationales. Ces résultats ont été possibles grâce à la politique pacifique constante de l'Union soviétique et des autres pays de la communauté socialiste, et grâce au réalisme politique dont ont fait preuve les gouvernements des pays d'Europe, des Etats-Unis et du Canada.

118. Les résultats de cette conférence ont été hautement appréciés, à l'unanimité, par les dirigeants des Etats participants. Ils ont été également largement approuvés dans le monde entier. Ainsi que le premier Secrétaire du Comité central du parti communiste bulgare et Président du Conseil d'Etat de la République populaire de Bulgarie, Todor Jivkov, l'a déclaré, ces résultats sont le brillant témoignage de l'affirmation des principes de la coexistence pacifique entre Etats à systèmes sociaux différents, de même que la preuve que dans le monde d'aujourd'hui il n'est pas de problème que les négociations ne peuvent pas résoudre.

119. L'Acte final de la Conférence représente un document international remarquable. Du début jusqu'à la fin, il est empreint de l'esprit, des objectifs et des principes des Nations Unies.

120. Les décisions d'Helsinki marquent une nouvelle étape dans les relations entre les pays européens, des relations qui seront édifiées sur la base des principes justes et progressistes, adoptés à l'unanimité. Ces décisions joueront le rôle d'un puissant accélérateur du processus de reconstruction des relations politiques, économiques, scientifiques, techniques et culturelles entre Etats dotés de systèmes sociaux différents.

121. Par le passé, l'Europe, à deux reprises, est devenue le centre de guerres mondiales, qui ont causé des millions de victimes, infligé des souffrances massives et détruit d'immenses richesses matérielles. Aujourd'hui, l'Europe montre la voie qu'il convient de suivre pour que la détente puisse être étendue à toutes les régions du monde. Pour cette raison, nous notons avec une satisfaction particulière que la Conférence des ministres des affaires étrangères des pays non alignés, tenue à Lima en août dernier, a hautement apprécié les résultats de la Conférence paneuropéenne et les effets positifs que ces résultats exerceront sur l'évolution des relations internationales et la coopération entre les Etats.

122. Les principes adoptés à la Conférence correspondent parfaitement aux principes de la politique étrangère et aux objectifs que poursuit la République populaire de Bulgarie. Les aspirations nettement exprimées de notre pays à la paix et à la coopération dictent la nature de ces relations avec les pays d'Europe et les autres parties du monde.

123. La République populaire de Bulgarie contribue particulièrement à la création d'une atmosphère de sécurité et de confiance entre les Etats des Balkans. La Bulgarie n'est pas guidée par des considérations à court terme et elle n'a jamais mis à profit, à des fins égoïstes, des situations de crise qui se sont produites dans les Balkans. Nous considérons les efforts que nous déployons pour renforcer la paix dans la région comme notre apport à la paix et à la sécurité en Europe. Le Gouvernement de la République populaire de Bulgarie continuera de faire des efforts inlassables pour développer davantage la coopération entre les pays

des Balkans, pour le plus grand bien de tous les peuples de la région.

124. La victoire des peuples du Viet Nam, du Laos et du Cambodge, qui ont acquis leur droit à l'existence indépendante au cours d'une lutte héroïque, a contribué également à l'expansion et à l'intensification du processus de détente. Il a été mis fin à l'intervention étrangère et de vastes perspectives ont été ouvertes à la stabilisation de la paix et de la sécurité dans cette partie du monde.

125. La délégation bulgare note avec regret que l'admission des deux Etats vietnamiens aux Nations Unies se trouve retardée sous un prétexte absolument injustifié et dépourvu de fondement. Il n'existe aucune raison morale, politique ou juridique de refuser aux deux Républiques vietnamiennes le droit d'être Membres à part entière de l'Organisation. Cela a été confirmé par la résolution 3366 (XXX) adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale, qui prie le Conseil de sécurité de réexaminer immédiatement et favorablement les demandes d'admission des deux Etats vietnamiens. Nous sommes convaincus que le bon sens l'importera au cours de cette trentième session et que les représentants de la République démocratique du Viet Nam et la République du Sud Viet Nam viendront occuper leur place légitime parmi nous, en tant que Membres des Nations Unies.

126. L'élimination du blocus économique et politique imposé à Cuba est également un apport à la lutte pour la détente.

127. La politique de détente favorise la lutte de libération nationale des peuples contre la domination étrangère. Le processus de la décolonisation a été particulièrement accéléré ces derniers temps et les peuples des différents pays coloniaux ont acquis leur indépendance nationale.

128. Au nom de la République populaire de Bulgarie, je salue les représentants du Mozambique, du Cap-Vert, de Sao Tomé-et-Principe et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée pour leur accession à l'indépendance et pour leur admission aux Nations Unies.

129. Le colonialisme est moribond. A cet égard, la contribution des Nations Unies a été considérable. Il y a 15 ans, l'Assemblée générale a adopté un document historique : la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [*résolution 1514 (XV)*]. L'unité d'action des pays socialistes et des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine dans la lutte pour la mise en œuvre de cette déclaration a été renforcée. A la présente session, les Nations Unies devraient faire un bilan de leurs activités dans ce domaine et indiquer les nouvelles mesures propres à assurer l'élimination entière et définitive des vestiges du colonialisme, de la discrimination raciale et de l'*apartheid*.

130. Les phénomènes et les processus qui se déroulent dans la situation internationale d'aujourd'hui confirment que la détente crée des conditions permettant d'apporter une juste solution même aux conflits internationaux les plus aigus, d'étendre la coopération internationale et de résoudre de manière fructueuse les problèmes socio-économiques d'importance vitale, surtout les problèmes auxquels font face les pays en développement.

131. Dans ces circonstances, il est devenu possible de poser la question de la reconstruction des relations économiques internationales sur une base nouvelle et équitable. Nous apprécions dans un sens positif les décisions de la septième session extraordinaire de l'Assemblée générale, car nous voyons là une nouvelle et importante mesure dans cette voie.

132. Il ne faut cependant pas oublier que les forces qui s'élèvent contre la paix et la détente n'ont ni renoncé ni déposé les armes et qu'elles n'ont pas abandonné leurs tentatives en vue de lancer une offensive dans différents pays ou régions, ni même de ramener par moments le monde dans l'atmosphère de la guerre froide. Nous n'avons jamais cru que la voie de la détente serait facile et dépourvue d'obstacles. Par la faute de certains milieux militaristes, par la faute des partisans d'une politique se fondant sur des positions de force, qui sont activement soutenus par ceux dont la politique a pour base la course aux armements et ceux qui rêvent d'un nouvel holocauste mondial, il existe encore dans certaines régions du monde des foyers de tension et de conflits armés.

133. Le peuple bulgare ressent une inquiétude légitime devant la crise persistante du Moyen-Orient, qui recèle une grande menace à la paix. Le danger d'un nouveau conflit armé dans la région n'a pas disparu et ne disparaîtra pas tant qu'Israël ne se sera pas retiré de tous les territoires arabes occupés en 1967, tant que les droits légitimes du peuple arabe de Palestine n'auront pas été établis, notamment son droit de créer son propre Etat, et tant que le droit de tous les peuples et de tous les Etats de la région à vivre dans la paix et la sécurité ne sera pas garantie. Un règlement d'ensemble, juste et durable du conflit ne saurait être réalisé par des mesures partielles; il ne saurait l'être que dans le cadre de la Conférence de Genève sur le Moyen-Orient, avec la participation de toutes les parties intéressées, y compris l'Organisation de libération de la Palestine, seule représentante légitime du peuple arabe de Palestine.

134. L'une des questions non résolues est celle de Chypre. Cette question continue de troubler les relations dans les Balkans et la Méditerranée orientale et constitue une menace à la paix. Le Gouvernement bulgare, dont la position à l'égard du problème de Chypre est bien connue, espère qu'il sera possible de trouver une solution qui réponde aux intérêts du peuple de Chypre, des Chypriotes grecs et des Chypriotes turcs, ainsi qu'aux intérêts de la paix et de la sécurité dans les Balkans. Il est certain que les Nations Unies peuvent jouer un rôle positif dans le règlement du problème de Chypre en intensifiant leurs efforts à l'égard de la mise en œuvre de leurs propres décisions.

135. Les Nations Unies doivent, dès la présente session, décider de dissoudre le prétendu "Commandement des Nations Unies" et assurer le retrait de toutes les troupes étrangères stationnées sur le territoire de la Corée du Sud. Ainsi, l'Organisation contribuera de manière pratique à la solution équitable de la question de Corée, à la réunification pacifique du peuple coréen et réparera le tort causé, il y a plus d'un quart de siècle, à l'autorité des Nations Unies.

136. L'Organisation des Nations Unies est également appelée à déployer des efforts plus énergiques encore pour assurer le rétablissement et le respect des droits de l'homme au Chili, afin d'assurer la remise

en liberté des héroïques fils et filles du peuple chilien qui se trouvent en prison. L'opinion publique mondiale ne doit pas permettre que la tragédie du Chili se répète, où que ce soit.

137. Il est indispensable de mettre fin à toutes tentatives d'ingérence extérieure qui aurait pour but d'enrayer l'évolution démocratique du Portugal.

138. Notre gouvernement partage l'opinion exprimée par le Secrétaire général, M. Kurt Waldheim, dans son introduction au rapport sur l'activité de l'Organisation, selon laquelle l'attention des Etats Membres doit porter sur un accroissement de la contribution des Nations Unies à la solution des importantes questions de notre temps et, au premier chef, au renforcement de la paix mondiale. A notre avis, l'Organisation des Nations Unies est en mesure de faire beaucoup pour éliminer les foyers de tension et de conflit existants. L'un des moyens de le faire serait que tous les Etats adhèrent aux principes de la Charte des Nations Unies et à la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale [résolution 2734 (XXV)], adoptée, il y a cinq ans, sur l'initiative de l'Union soviétique.

139. Nous sommes profondément convaincus qu'une paix et une sécurité durables sont incompatibles avec la course aux armements. Le Gouvernement de la République populaire de Bulgarie estime d'importance vitale de compléter la détente politique par une détente militaire. On ne peut manquer d'être inquiet en constatant qu'aujourd'hui, près de 200 milliards de dollars sont dépensés chaque année en armements. Et c'est à fort bon droit que le Secrétaire général, soulignant ces dépenses militaires aux dimensions sans précédent, signale l'impérieuse nécessité de prendre des mesures efficaces pour mettre fin à la course aux armements et pour réaliser le désarmement.

140. L'esprit constructif d'Helsinki déployé à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, devrait également stimuler les entretiens de Vienne sur la réduction des forces armées et des armements en Europe centrale, afin de permettre aux négociations de sortir de l'impasse. Nous pensons que les conditions voulues pour parvenir à des résultats positifs au cours de ces entretiens existent, à condition que tous les pays participants adoptent une attitude réaliste et ne cherchent pas à obtenir des avantages unilatéraux.

141. La République populaire de Bulgarie, qui, aux côtés des autres pays de la communauté socialiste, a toujours lutté et lutte encore pour le désarmement général et complet, a salué avec satisfaction les accords conclus à Vladivostok, en novembre 1974, entre l'Union soviétique et les Etats-Unis, voyant là des mesures réelles vers la limitation de la course aux armes nucléaires.

142. La réalisation de progrès dans le domaine du désarmement exige avant tout une volonté politique et une méthode d'approche réaliste. La réalisation de résultats nouveaux et véritables menant à un désarmement général et complet est entravée, dans une grande mesure, par les positions peu réalistes de certains gouvernements, qui posent des conditions préalables absurdes, qui dressent des obstacles artificiels



et sapent le travail de l'Organisation dans ce domaine important.

143. Nous estimons que la convocation d'une conférence mondiale du désarmement, avec la participation de tous les pays, notamment de tous les Etats dotés d'armes nucléaires, jouera un rôle d'une utilité exceptionnelle. La nécessité de convoquer cette conférence au plus tôt est reconnue par un nombre toujours plus grand d'Etats. Ce fait exige que l'on passe aux préparatifs pratiques de la conférence en élargissant, à la présente session, les pouvoirs du Comité *ad hoc* pour la Conférence mondiale du désarmement. Ceux qui boycottent les préparatifs de la conférence et empêchent la mise en œuvre des quatre résolutions de l'Assemblée générale se trouvent dans un isolement toujours plus grand, parce qu'ils défient la volonté des peuples et s'opposent aux décisions de notre organisation.

144. La mise en œuvre de la résolution 3254 (XXIX) de l'Assemblée générale prévoyant la réduction des budgets militaires des Etats membres permanents du Conseil de sécurité, et de la résolution 2936 (XXVII) sur le non-recours à la force dans les relations internationales et sur l'interdiction permanente de l'utilisation des armes nucléaires sera une étape très importante vers la cessation de la course aux armements et permettra de libérer, dans une mesure considérable, les ressources dont ont tant besoin actuellement les pays en développement.

145. La République populaire de Bulgarie accorde une attention particulière aux travaux de la Conférence du Comité du désarmement à Genève. Nous espérons que la Conférence sera en mesure d'achever dans un proche avenir tout le travail qu'exigent les projets, identiques par leur contenu, présentés par l'Union soviétique et les Etats-Unis, sur une convention sur l'interdiction d'agir sur l'environnement et le climat à des fins militaires et autres fins hostiles. Les travaux portant sur des problèmes aussi importants que la création de zones exemptes d'armes nucléaires et l'interdiction des armes chimiques doit se poursuivre et aboutir sans tarder.

146. La présente session de l'Assemblée générale pourrait laisser une empreinte inoubliable sur l'histoire de l'Organisation mondiale en adoptant des décisions qui offriront de larges perspectives à un désarmement efficace. A cet égard, deux propositions importantes, présentées, il y a quelques jours, à l'Assemblée générale, constituent une base réelle et concrète.

147. Je songe aux deux nouvelles initiatives prises par l'Union soviétique qui, une fois de plus, sont l'indéniable témoignage de la constante préoccupation du Gouvernement soviétique de n'admettre, ne serait-ce que pour un instant, aucune réduction des efforts dans un domaine tel que le désarmement, qui est d'importance vitale pour tous les peuples et tous les Etats.

148. La proposition soviétique concernant la conclusion d'un accord sur l'interdiction de la mise au point et de la fabrication de nouveaux types d'armes de destruction massive et de nouveaux systèmes de telles armes [voir A/10243, annexe] est d'une importance exceptionnelle pour la cessation de la course aux armements. Sa mise en œuvre contribuera à arrêter toutes tentatives faites pour utiliser les plus récentes

réalisations de la science et de la technique à des fins militaires et favorisera l'expansion de la coopération internationale dans le domaine de la science et de la technique aux fins du développement. L'expérience montre combien il est difficile d'arrêter la course aux armements dans un domaine d'armements particulier, une fois que cette course a commencé.

149. La lutte pour l'interdiction des essais d'armes nucléaires occupe aujourd'hui une place importante dans les efforts entrepris par les forces de paix pour réduire et éliminer le danger thermonucléaire. Cette question est d'importance primordiale pour la prévention d'une nouvelle prolifération des armes nucléaires, pour la cessation de la course aux armements et pour la mise en train du désarmement nucléaire. Le Traité de Moscou de 1963 interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau<sup>3</sup>, ainsi que le Traité soviéto-américain de 1974 sur la limitation des essais souterrains d'armes nucléaires<sup>4</sup>, constituent des jalons importants dans les efforts faits pour résoudre le problème. On sait cependant qu'il existe encore des possibilités d'essayer et de perfectionner les armes nucléaires à l'heure actuelle.

150. Seule l'interdiction totale des essais d'armes nucléaires de la part de tous les Etats contribuera réellement à enrayer la course aux armements nucléaires. Ceci détermine toute la signification et l'actualité de la nouvelle proposition soviétique prévoyant la conclusion d'un traité sur l'interdiction générale et complète des essais d'armes nucléaires [voir A/10241, annexe].

151. Le Gouvernement de la République populaire de Bulgarie salue et appuie entièrement les initiatives de l'Union soviétique. Ces propositions constituent un apport nouveau et remarquable à une nouvelle amélioration du climat international et au désarmement. Etant donné la grande importance de ces problèmes, la question de leur solution immédiate devrait être, à notre avis, inscrite au centre même des efforts entrepris à la présente session de l'Assemblée générale pour assurer des progrès rapides dans l'ensemble des problèmes du désarmement.

152. Tout le déroulement de l'histoire nous montre que le désir des peuples de voir limiter les armements, de voir assurer un désarmement effectif, s'est heurté à une résistance opiniâtre. Cette résistance est due à une certaine myopie politique, à une théorie qui a prouvé toute son inconsistance et qui consistait à dire que, pour assurer la paix, il fallait préparer la guerre. Les adversaires du désarmement ont souvent été les représentants des couches sociales qui voyaient dans les conflits et dans les guerres le moyen d'affirmer leur domination sur d'autres pays et d'autres peuples, de dirigeants qui rêvaient à la création d'empires militaires et qui voulaient être les maîtres du monde. Les conséquences de cette myopie comme celles de ces ambitions criminelles ont toujours été également tragiques pour les peuples. Les amateurs d'entreprises guerrières, les avocats de la course aux armements ont toujours porté une lourde responsabilité qui, dans l'histoire la plus récente, les a placés au banc des accusés à Nuremberg. De nos jours, cependant, à l'époque des armements thermonucléaires et des autres armes de destruction massive, cette responsabilité est devenue bien plus significative. Elle prend

un poids tout particulier lorsque l'on tente, en se servant de phraséologies pseudo-révolutionnaires et de mots d'ordre démagogiques, de dissimuler des desseins politiques.

153. Ni la calomnie, ni des démentis en paroles dénuées de sens ne sauraient diminuer le réalisme politique des propositions de l'Union soviétique destinées à faire tomber les obstacles à l'élimination de la course aux armements, destinées à ouvrir la voie au désarmement général et complet.

154. Nous sommes convaincus que ces propositions trouveront le même large écho dans la collectivité mondiale, le même large appui de la part des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies que ceux dont avaient été bénéficié d'autres initiatives de l'Union soviétique. En vérité, ce sera la meilleure réponse aux calomnieurs, aux adversaires du désarmement, de la paix et de la compréhension entre les peuples.

155. Les Nations Unies sont nées dans le grondement des armes et elles sont devenues l'incarnation de la volonté et de la détermination des nations de ne pas permettre le renouvellement des tragédies de la guerre dans l'avenir. Au cours de ses 30 années d'activité, l'Organisation mondiale a contribué au maintien de la paix universelle et au développement de processus politiques positifs dans la vie internationale.

156. Pendant ces dernières années, dans des circonstances très diverses et parfois spécialement compliquées, la Charte des Nations Unies a résisté à l'épreuve du temps et a su montrer sa vitalité.

157. Si les Nations Unies n'ont pas toujours réussi dans ce qu'elles entreprenaient, ce n'est nullement dû à quelques faiblesses de la Charte, tout au contraire, c'est le résultat direct du non-respect des principes de la Charte. Chaque fois que les Etats ont édifié leur politique sur le strict respect de la Charte, les condi-

tions nécessaires ont été créées pour une solution pacifique et équitable des questions internationales en litige, des crises et des conflits. C'est à ce moment-là que l'apport de l'Organisation des Nations Unies a été vraiment efficace et, inversement, lorsque les principes de la Charte ont été violés, lorsque les pays s'en sont écartés, les tensions se sont attisées brutalement et il est apparu dans le monde une menace réelle à la paix et à la sécurité.

158. Voilà pourquoi la Bulgarie s'élève contre toute révision de la Charte. Nous sommes fermement convaincus que le raffermissement du rôle et de l'efficacité des Nations Unies peut être assuré exclusivement sur la base du strict respect des principes et des dispositions de la Charte.

159. En sa qualité de membre de la communauté socialiste, la République populaire de Bulgarie continuera d'apporter sa contribution active à la réalisation, dans la pratique, des relations internationales et des grands objectifs des Nations Unies.

160. Nous sommes profondément convaincus que toutes les conditions objectives nécessaires existent pour permettre d'adopter, à la présente session de l'Assemblée générale, des décisions qui soient dignes de son trentième anniversaire, des décisions qui répondront aux aspirations les plus chères de tous les peuples.

*La séance est levée à 13 h 40.*

#### NOTES

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-septième session, Supplément n° 27, annexe I.

<sup>2</sup> Ibid., vingt-huitième session, Supplément n° 30, p. 25, point 41.

<sup>3</sup> Nations Unies, Recueil des Traités, vol. 480, n° 6964, p. 43.

<sup>4</sup> A/6968, annexe I.